

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

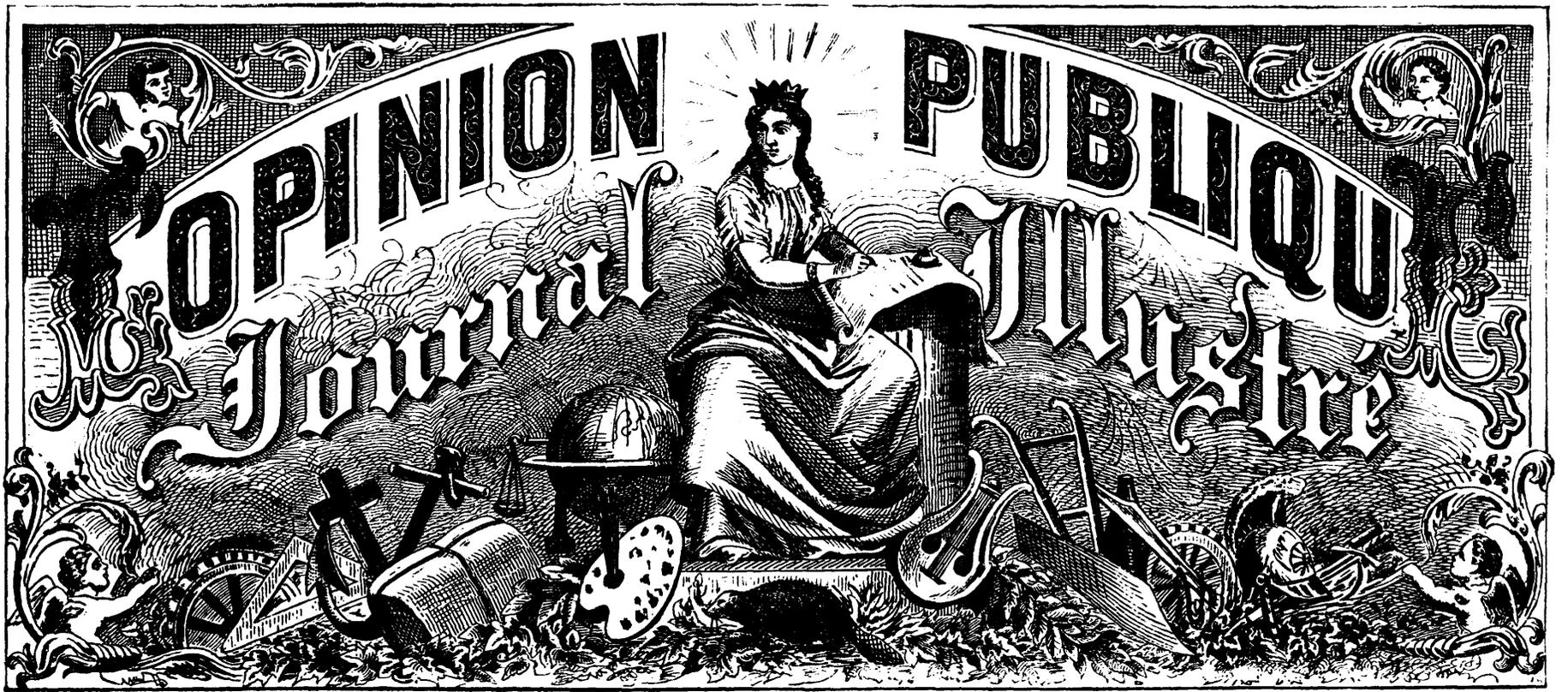
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e.: autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.▲

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.



VOL. I.—No. 47.

MONTREAL, JEUDI, 24 NOVEMBRE, 1870.

ABONNEMENT \$2 50
PAR NUMERO 5 CENTS.

HELMUTH DE MOLTKE

C'est lui qui dans son cabinet de Berlin trouva toute la stratégie qui, en 1866, prit le vieux Bénédeck par surprise. De Berlin par le télégraphe, il disait comment la Saxe et le Hanovre devaient être envahis, et comment trois corps d'armée partis de différents points devaient se rencontrer un certain jour et forcer en quelque sorte les portes de Vienne.

C'est à lui que la France comme l'Autriche doit en grande partie son humiliation et ses défaites. C'est lui qui a dressé le terrible plan de campagne qui doit aboutir à la chute de Paris; c'est lui qui tient les fils de cette grande armée prussienne dont les parties détachées savent se rejoindre si merveilleusement, lorsqu'il faut frapper en grand coup.

C'est lui que Guillaume, roi de Prusse montra du doigt, après la bataille de Sedan, en disant:—voilà l'homme à qui après Dieu nous devons cette grande victoire.

Il est né à Gnewitz dans le duche de Mecklembourg, en 1800. Il commença par servir le Danemarck où il était déjà considéré comme un homme d'avenir dans la carrière des armes. Lorsque surgit la question de l'indépendance des duchés et plus tard de leur annexion à la confédération germanique, Von Moltke se rangea du côté des prétentions allemandes et prit en 1822 du service dans l'armée prussienne. Il fut promu rapidement aux grades les plus élevés. Dans un voyage qu'il fit en Turquie, le sultan Mahmoud II se l'attacha et le chargea de la réorganisation de son armée. La guerre de Crimée démontra le succès de ses travaux et de ses réformes. Il revint en Prusse en 1846, et continua de grandir en science et de s'élever en grade. Lorsqu'éclata la guerre du Danemarck, Von Moltke était chef d'Etat-Major des armées prussiennes. La cause des difficultés était, comme on vient de le voir, la question de l'annexion à la Prusse de certains duchés sur lesquels le Danemarck et le duc d'Augustembourg réclamaient des droits de souveraineté. Le roi de Prusse trancha la question en soutenant que le roi du Danemarck avait été le souverain légitime des duchés jusqu'en 1864 et



LE GÉNÉRAL DE MOLTKE, COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE PRUSSIENNE.

qu'à cette époque il lui avait transmis ses droits par le traité de Vienne. Von Moltke chargé, avec le prince Frédéric Charles, de faire valoir les prétentions de la Prusse par la force des armes, se distingua dans cette courte campagne où le Danemarck fut écrasé. L'année suivante, il marchait contre l'Autriche et la terrassait à Sadowa après une suite de marches et de contre marches dont personne ne comprenait le but. Depuis cette époque il a été comblé d'honneurs par son roi qui le chargeait il y a quelques mois de faire subir à la France le sort de l'Autriche. Il faut avouer que Von Moltke n'a pas encore rencontré un général pour lui tenir tête, et qu'il a remporté des succès qui le mettront dans l'histoire au rang des premiers capitaines du 19ème siècle.

L. O. D.

—On vient de former à Paris un corps d'amazones qui a beaucoup de succès. Pour en faire partie, les femmes doivent produire un certificat de bonne conduite et avoir une santé assez robuste pour pouvoir supporter les fatigues de la guerre.

L'uniforme des amazones se compose d'une blouse en mérinos noir, d'un pantalon de drap noir rayé de jaune et d'un képi orange. Les postulantes fournissent l'uniforme; le gouvernement l'arme. On avait déjà formé une ambulance spéciale pour les amazones. "Qui sait, répète le correspondant du *Daily Telegraph*, d'après un propos tenu devant lui par un mobile, si on ne trouvera pas dans les bataillons des amazones une autre Jeanne d'Arc pour sauver la France."

LE TRAITÉ DE 1856.

En face des événements qui se préparent, il est bon de connaître exactement ce traité de 1856 dont la Russie veut l'abolition. Ce traité conclu après la guerre de Crimée entre toutes les puissances de l'Europe, avait pour but de mettre une barrière à l'ambition de la Russie en faisant de la Turquie une nation forte et puissante. Il déclarait que les Turcs ne seraient plus considérés comme une nation nomade et étrangère sur le sol européen, et il portait un coup mortel à

la puissance navale de la Russie en fermant l'entrée des Dardanelles, du Bosphore et de la Mer Noire à ses vaisseaux de guerre.

AVIS.

Notre Agent, Mr. Edouard Dorion, collectera, la semaine prochaine et les semaines suivantes, dans les quartiers St. Louis, St. Laurent, St. Jacques, Ste. Marie et Centre.

L'OPINION PUBLIQUE.

LUNDI, 21 NOVEMBRE, 1870.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE.

CHEMINS DE FER.

L'on peut à fort bon droit dire que la Chambre de Québec n'a commencé ses travaux que mercredi, 17 courant; hâtons-nous d'ajouter qu'elle les a inaugurés d'une manière utile et brillante. Il y a eu force discours, et de bons discours. On semble aussi enfin comprendre que le temps des belles phrases est passé pour faire place aux suggestions pratiques et à l'exécution d'œuvres sérieuses. Nous sommes entourés de races vigoureuses et progressives, qui nous débordent et nous envahissent, si nous ne secouons promptement notre torpeur d'autrefois. Nous l'avons déjà dit, tout le monde le répète et nous ne cessons de le crier à nos hommes publics: travaillez, marchez et donnez-nous la prospérité matérielle sans laquelle le Bas-Canada finira par n'être plus rien du tout. Au reste, une expérience personnelle nous a permis de le constater avec plaisir, la députation de Québec comprend la situation et le rôle que cette situation lui impose: elle a de l'intelligence, de l'honnêteté et du patriotisme et veut prudemment le bien. Elle est à l'œuvre et ne laissera pas passer la session sans donner la vie à quelques-uns des grands projets de chemins de fer qui lui sont soumis et que réclament impérieusement les besoins du pays.

Mr. Cauchon a ouvert la marche par le Chemin de la Rive Nord, il demandait une prolongation de délai pour le construire—jusqu'en 1875 ou 1877, avec quelques autres changements. Son discours—vrai discours parlementaire, avec tout le négligé littéraire du genre—a été particulièrement écouté et a provoqué l'approbation unanime de la Chambre. Et M. Cauchon méritait bien cela: saine logique, raisonnement solide et vigoureux, vues larges et pratiques, sa harangue contenait tous ces caractères essentiels qui constituent l'homme d'état véritable. Dépouillé de la partie technique, nécessaire à l'explication du mécanisme de son bill, le discours de M. Cauchon peut se résumer à ceci: la Confédération a laissé la Province de Québec avec un système de lois presque parfait, de sorte qu'elle peut diriger aujourd'hui toute son activité, tous ses moyens et tous ses efforts vers les progrès matériels. Le moyen d'arriver là, l'économie politique, l'expérience, l'exemple du Haut-Canada et des Etats-Unis nous le démontrent victorieusement: ce sont les chemins de fer, les canaux, qui forment les grands artères d'un peuple portant la prospérité, le sang et la vie, dans toutes les parties du corps social.

«On a dit, s'est exclamé M. Cauchon: le Bas-Canada est arriéré parce qu'il n'est pas annexé aux Etats-Unis. A cela, je répondrai: le Bas-Canada est arriéré parce qu'il n'a pas voulu avancer, parce qu'il s'est isolé et a négligé les moyens employés ailleurs pour développer la richesse matérielle. Eh bien, aujourd'hui, que chacun cherche à s'enrichir et la prospérité de chacun fera la prospérité générale, la richesse de la nation. Les capitaux qui dorment à l'heure qu'il est, circuleront partout pour développer les ressources de notre province. Le capital, c'est la matière en mouvement, c'est la production sous toutes ses formes, c'est la vie, l'activité, les nerfs d'un pays. Grâce au chemin de fer du Nord, nous verrons le capital opérer des prodiges, nous verrons nos campagnes changer d'aspect, la prospérité remplacer la misère.»

M. Cauchon a raison, et représentants et gouvernement veulent ce qu'il demande. L'on ne s'est pas encore entendu sur le mode de l'assistance à donner, mais nous sommes certains que le gouvernement va donner au Canada Central, au chemin de St. Jérôme, et celui du Nord et des Piles un aide qui permettra aux compagnies diverses de commencer leurs travaux en mai prochain.

COLONISATION.

Des chemins de fer à la colonisation, il n'y avait qu'un pas, comme de la cause à l'effet. Nous soupçonnons fort un complot entre MM. Cauchon et Larue, l'habile député de Portneuf, pour donner plusieurs séances, plusieurs représentations au bénéfice du Chemin de la Rive Nord et de la colonisation. Le complot a réussi et donné deux bonnes et belles discussions sur les moyens les plus efficaces de promouvoir les intérêts agricoles, d'empêcher l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis et d'en rappeler ceux qui y sont déjà. La proposition du Dr. Larue était élastique et fournissait matière à tout débat; en voici les termes:

«Qu'instruction soit donnée au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation de s'enquérir du fonctionnement des sociétés de Colonisation des avantages et des résultats qu'elles ont produits; et de faire rapport à la chambre des modes d'administration qui lui paraîtront les plus propres à promouvoir les intérêts de la colonisation.»

MM. Larue, Gendron, Gaudet, Beaubien, Désaulniers, Clément, Molleur, Church, Marchand, Fortin, Chapleau, Picard, Hemming, Ross, Tremblay, et les Hons. MM. Chauveau et Ouimet, prirent part à la discussion, qui se termina par l'acceptation de la motion de M. Larue.

Il y a trois ans que l'on s'occupe de colonisation à la chambre de Québec, et il est naturel que les orateurs n'aient pas tous dit quelque chose de neuf. Deux faits importants se dégagent pourtant du débat: c'est que la loi du gouvernement ne suffit plus tout-à-fait, et qu'il faut quelque chose de plus; c'est qu'il faut maintenant et à tout prix des chemins à lisses de bois et en fer, comme l'a fort bien démontré M. Gendron, le second de la motion.

En somme, la discussion a été bonne et forte, et tous s'entendent sur un point: il faut quelque chose de plus. On saura, cette semaine même, ce que le gouvernement est disposé à faire.

LE "FRASER INSTITUTE."

La séance de vendredi, fort courte, a vu s'élever un débat assez vif sur la présentation d'un bill pour incorporer le "Fraser Institute." L'affaire en elle-même est assez simple: un Mr. Hugh Fraser, qui s'était fait une jolie fortune par son travail et son industrie, a jugé à propos d'en léguer la plus grande partie pour un but de grande utilité publique, celui d'ériger une grande bibliothèque publique, à laquelle tout le monde, sans distinction d'origine ni de croyance, aurait accès. Il a laissé à cet effet les fonds nécessaires à deux dépositaires bien connus et fort respectables, son Honneur le Juge Torrance et l'hon. M. Abbott, avec instruction de les remettre à la Corporation qui plus tard serait créée par la Législature pour exécuter sa volonté sous le nom de "Fraser Institute." Après la mort de M. Fraser, application est faite au Parlement de Québec par ses deux fidèles commissaires pour obtenir l'incorporation désirée par le Testateur. Mais les héritiers collatéraux interviennent et disent à la législature: Vous ne pouvez accorder l'incorporation de mandée; nous avons institué une action pour faire déclarer nul ce legs en question comme fait à une future corporation de main-morte; le Parlement, en exécutant les volontés du testateur, annihilerait des droits acquis ou du moins légiférerait sur un procès pendant, ce qui est contraire à tous les principes reçus en fait de législation.

Il nous semble très habile l'avocat qui réussit à faire avaler une telle prétention par un parlement quelconque. Nous comprendrions l'objection des héritiers si le testament était attaqué pour fraude ou comme ayant été le résultat de la suggestion et de la captation. Mais dans le cas actuel, on n'attaque que le legs fait au "Fraser Institute;" or, ce legs, à proprement parler, est fait à la Couronne, au public, représentés par le Parlement. Si le parlement acquiesce à la demande des héritiers collatéraux, il nous paraîtra par là même refuser le legs, au grand détriment du public, pour dire aux Tribunaux de le donner à ces mêmes héritiers, que Mr. Fraser a jugé à propos d'exclure pour des motifs sans doute raisonnables.

Nous avons cru devoir nous occuper de cette question un peu longuement parce qu'elle cause beaucoup d'excitation à Québec et qu'elle est d'un grand intérêt pour Montréal.

LE REVD. M. CHARTIER.

Nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de cet apôtre si efficace de la colonisation. Il a parcouru presque tous les Etats où il y a des Canadiens-français et nous assure qu'un nombre immense de ces derniers désirent vivement revenir. Qu'on ouvre les belles vallées du Saguenay, du St. Maurice et de l'Outaouais par des chemins de fer ou à lisses en bois, et il se fait fort d'aller chercher cent mille canadiens-français! Avis à nos législateurs de Québec.

J. A. MOUSSEAU

BIBLIOGRAPHIE.

Code des Curés, Marguilliers et Paroissiens, accompagné de notes historiques et critiques, par l'hon. J. U. Baudry, un des Juges de la Cour Supérieure du Bas-Canada et ci-devant Commissaire pour l'érection des Paroisses.

Publié sous les auspices de la Société Historique de Montréal; des presses à vapeur de la *Minerve*, Montréal.

L'étude du droit civil ecclésiastique est presque complètement négligée parmi nous. A quoi sert-elle cette science? N'est-il pas plus profitable de savoir le droit criminel, les lois municipales, la loi de banqueroute, sans parler du code civil? Ne serait-ce pas une immense perte de temps que de s'enfoncer dans ce dédale de règlements, d'arrêts, de capitulaires, d'ordonnances, de mandements, de rituels, de statuts, qu'il faudrait pouvoir lire, avant de

pouvoir les comprendre? Voilà ce que l'on dit ou ce que l'on pense.

Pourtant, les plus éminents jurisconsultes français, avant la Révolution, ne se croyaient pas *complets*, sans la connaissance du droit ecclésiastique: ils s'estimaient heureux de pouvoir s'intituler docteurs *utriusque juris*, ou *in utriusque facultate*. Et parmi les illustrations du barreau moderne de Paris, le célèbre Dupin n'a pas dédaigné de composer un Manuel de droit ecclésiastique. Mais ne soyons pas trop sévère à l'égard de nos compatriotes. Si la tendance générale parmi nous est de parvenir vite et sans effort, si les fortunes rapides nous éblouissent, si le commerce et l'industrie paraissent aujourd'hui dans l'ascendant, si même parmi nos hommes de robe la grande ambition est d'abandonner les paisibles joûtes du Palais pour se lancer dans l'arène politique dans le but très-souvent de s'endormir dans les molleses du *dolce far niente* d'une position administrative ou judiciaire, il y a eu, il y a encore dans notre pays de nobles exceptions: témoin l'auteur du *Code des Curés, Marguilliers et Paroissiens*. M. Baudry a pris au sérieux le mot de Lord Bacon: "Je tiens que tout homme doit quelque chose à sa profession." Pendant vingt ans il a rempli les humbles mais honorables fonctions de commissaire pour l'érection civile des paroisses: il a été longtemps greffier du premier tribunal du pays: il a été un des collaborateurs les plus assidus des "Décisions des Tribunaux du Bas-Canada;" il a été secrétaire, puis un des codificateurs de nos lois civiles, et aujourd'hui il est un des juges les plus éclairés et les plus laborieux de la Cour Supérieure. M. Baudry a toujours aimé l'étude de la loi: il faut qu'il l'aime beaucoup: son code en est la preuve la plus frappante. C'est un travail de longue haleine, d'immenses recherches, le travail le plus complet que nous ayons sur notre droit ecclésiastique.

L'ouvrage de l'hon. L. H. Langevin n'est, comme il le dit lui-même, qu'une compilation qui se borne surtout à faire connaître les statuts de notre législature et qui ont rapport au gouvernement des paroisses, etc. Le *Manuel des Curés*, de Mgr. Désautels, est une œuvre plus originale, plus méthodique, plus raisonnée. Quelques membres du barreau y trouvent des propositions hardies, hasardées même: ils trouvent que l'auteur n'y fait pas la part assez large à l'élément laïque: que comme curé, il prêche *pro domo sua*. Il est difficile de contenter tout le monde et la critique. M. Baudry est-il bien sûr qu'on ne lui reprochera pas de trop *civiliser*, de trop laisser le droit ecclésiastique qui nous régit? Cela se dira peut-être. Quiconque écrit doit s'attendre à rencontrer des contradicteurs, sinon des adversaires. Et quand on écrit sur une matière aussi vaste, aussi indigeste que le droit ecclésiastique canadien, est-il possible de ne jamais heurter de front les opinions, les convictions, les préjugés des autres? Est-il possible de se défaire soi-même de ses convictions d'éducation, d'étude? Non, et c'est une des raisons pour lesquelles il y a tant d'auteurs qui ont écrit sur le même sujet, qui ont battu le même sentier, mais sans se trouver d'accord.

L'on me pardonnera cette petite préface avant de risquer quelques observations sur l'important ouvrage en question.

PIERCE RYAN.

FRANÇOIS DE BIENVILLE.

Un littérateur distingué de Québec a bien voulu nous envoyer une critique du joli roman de M. Marmette. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de publier toute entière, cette charmante critique si romanesque et si poétique, qui a paru dans le *Courrier du Canada*. M. Marmette a dû être content de celle-là. Lisons.

Il y a de cela sept ans: un ancien ami, vieillard septuagénaire, mais toujours jeune d'esprit et de cœur, venait frapper à ma porte.

—Que Dieu vous soit en aide! mon cher ami, me dit-il, avec un sourire, en entrant et déposant sur ma table une énorme liasse de papier. Ce n'est pas l'ami qui vient vous visiter aujourd'hui, c'est l'auteur; oui, auteur pour la première fois à soixante-quinze ans! Que voulez-vous? on fait des folies à tout âge. J'ai barbouillé, cet hiver, pendant mes loisirs, une rame de papier; et je compte assez sur votre héroïsme pour croire que vous écouterez lire tout ce fatras sans broncher.

—Soyez le bienvenu, mon ami, lui dis-je. Quelles charmantes veillées nous allons passer ensemble!

—Ecoutez, je compte sur votre entière franchise. Si, après lecture, vous trouvez que mon œuvre ne vaut rien, dites-le moi sans ambage, nous jeterons tout cela au feu, et il n'en sera plus question.

J'acceptai cette offre avec promesse d'impartialité: mais j'avoue que j'étais loin de m'attendre à l'agréable surprise qui m'était réservée. L'esprit et les talents de mon ami m'étaient connus depuis longtemps; mais je n'aurais jamais soupçonné dans un vieillard à cheveux blancs, tant de fraîcheur d'âme et de vivacité d'imagination. En un mot, les fleurs épanouies du printemps sous la neige des hivers.

Durant plusieurs soirées, j'écoutai le drame émuant qu'il déroula devant moi, avec une surprise et une émotion toujours croissantes. Plus d'une fois, j'interrompis le lecteur par mes applaudissements.

A peine eut-il laissé tomber de ses mains le dernier feuillet de manuscrit, que je me jetai à son cou:

—Merci! m'écriai-je avec enthousiasme, merci mille fois au

nom des lettres canadiennes! Votre livre est une conquête pour notre littérature. Je vous promets un succès qui dépassera vos espérances.

Ce vieillard auteur, c'était M. de Gaspé. Ce livre, c'était les *Anciens Canadiens*.

Le public connaît le reste.

Par une singulière coïncidence, sept ans plus tard, dans le cours de l'hiver dernier, vers la même heure où M. de Gaspé était venu frapper à ma porte, entra chez moi un autre auteur, avec un manuscrit sous le bras.

Cette fois, ce n'était pas un septuagénaire: c'était un tout jeune homme, petit, grêle, pâle, à l'air maladif, mais au regard d'éclair: nature toute de nerf et d'électricité. Déjà connu par plusieurs esquisses bien touchées, M. Joseph Marmette venait, comme M. de Gaspé, réclamer mon attention en faveur d'un roman historique qu'il venait de terminer.

Assassiner un auteur, passe; mais l'éconduire!! Je n'en eus pas même la tentation. Condamné par une ophthalmie tenace à d'atroces loisirs, c'était la providence qui se présentait à moi en costume de lecteur.

L'impression que j'éprouvai à l'audition de *François de Bienville* peut être comparée à celle qu'avait produite sur moi la lecture des *Anciens Canadiens*. Après le succès du livre de M. de Gaspé, le parallèle semble formidable: toutefois il est vrai. Je n'hésite pas à dire que la place de *François de Bienville* est marquée à côté de l'épopée de la conquête. Le sujet a porté bonheur à l'écrivain. Encore ému des mélancoliques accents de notre vieil Homère, il a voulu opposer les victoires aux désastres, faire revivre Frontenac à côté de Montcalm, mettre en présence les deux grands sièges de Québec, suspendre les couronnes de lauriers aux branches du saule. C'est ce beau rêve que M. Marmette a réalisé.

Petit-fils de Sir E. P. Taché, beau-fils de notre historien Garneau, cette idée patriotique devait lui venir, et avec elle l'inspiration.

L'auteur de la critique donne ensuite le plan de l'ouvrage que nos lecteurs connaissent et en finit par les remarques suivantes.

Quelle est maintenant, dans ce beau livre, la part de la critique? M. Marmette a les défauts de ses qualités. La faculté créatrice est le trait distinctif de son talent: il est né romancier. Son imagination, comme la baguette magique d'une fée, fait surgir des créations nouvelles, des scènes dramatiques avec une facilité étonnante: mais ce don précieux est un écueil. Le torrent qui déborde à grands flots, entraîne avec lui la verdure et les fleurs. Le coup de pinceau, la touche artistique, le fini de l'exécution lui font défaut. En un mot, il n'est pas coloriste.

Son style vif et passionné vous entraîne à travers les événements, sans vous laisser le temps de respirer; mais, à une seconde lecture, un œil exercé découvre certaines négligences de style, des incorrections, des redresses de langage que le travail et l'habitude d'écrire feront disparaître. Quelques passages plus choqués, ça et là des tableaux finement esquissés, peints avec art, dénotent un talent d'exécution qui grandira avec l'étude.

François de Bienville n'est pas une œuvre frivole, ébauchée à la hâte, pour défrayer un feuillet: c'est une étude consciencieuse, fruit de deux années de recherches. Tout y est vrai, l'ensemble et les détails, les mœurs et les costumes, les hommes et les choses, ainsi que l'attestent les nombreuses notes qui accompagnent l'ouvrage. La fiction n'est qu'une gaze, chatoyante et diaphane, jetée sur l'austère vérité. C'est un rayon de pourpre et d'or, comme une aurore de printemps, qui illumine les horizons de l'histoire, anime et poétise les objets.

Si, en terminant, je voulais chercher, dans la nature, une image de l'œuvre littéraire que j'examine, je n'irais pas la prendre bien loin, au-delà des mers, dans cette nature européenne, cultivée, remuée, soignée comme un parterre avec ses campagnes plantées d'arbres alignés, avec ses forêts émondées, ses parcs entourés de murs et de haies vives, où partout la main de l'homme a passé. Je la prendrais ici, dans notre nature sauvage. Le roman de *François de Bienville*, c'est notre nature primitive, avec son exubérante végétation, ses arêtes abruptes, ses savanes incultes, ses plaines en jachère, qui tranchent à côté des champs cultivés, des oasis créées par la main du colon, où jaussaient les grands blés au soleil. Si vous voulez jouir du paysage, ne regardez pas à vos pieds la ronce qui mord vos habits, les sarments, les branches tombées qui se brisent sous vos pas; levez les yeux, et en aspirant les fortes brises, les senteurs forestières, laissez errer vos regards et vos rêveries sur les lointains horizons, les larges fleuves, les lacs sans nom, les coupoles verdoyantes des forêts, où nul sentier n'a encore été tracé. C'est là qu'est la richesse, la beauté, la poésie; et c'est la patrie.

Aimez-vous toutes ces belles choses? lisez *François de Bienville*.

Nous ne froissons personne en disant que c'est le plus beau bouquet qui ait jusqu'à présent couronné l'œuvre de M. Marmette; et pourtant c'était difficile de faire mieux que ce qui avait été fait. A la place de M. Marmette, nous serions même jaloux de l'éclat de ce bijou.

LE PRÉDICATEUR À LA MODE.

Le *Chicago "Times"* fait du prédicateur protestant à la mode le curieux portrait suivant. Ça vaut la peine d'être lu.

« Les prédicants à la mode sont, en général, les hommes les mieux payés pour faire le moins de besogne possible; ils ont en outre la liberté d'aller partout pour rien: dans les concerts, salles de lecture, chaires de première classe, &c., &c. Le prédicateur un peu lancé, qui vit dans une grande ville, qui a une bonne mine et qui sait faire des discours à sensation, peut se dire en possession d'un revenu de \$5000 par année: pour cela, il n'a qu'à s'imposer le trouble de deux essais par semaine, excepté durant la vacance et le temps d'un petit voyage en Europe. Cet ouvrage, réduit à une base pratique, que les hommes de lettres peuvent comprendre et apprécier, rapporterait pour eux \$50 par colonne d'un journal quelconque.

Et sa position est d'autant meilleure que ce revenu régulier et assuré ne comprend pas le casuel ordinaire provenant des baptêmes, des mariages et des enterrements: ce qui constitue trois sources de revenus des plus sûres du monde, parce que tous les hommes sont obligés de naître et de mourir et presque tous passent aussi par le mariage. En d'autres termes, le prédicateur moderne reçoit un traitement *extra* pour dire aux morts des choses agréables en public, tandis que tout autre individu n'est jamais récompensé, mais au contraire est généralement puni pour leur avoir dit la vérité durant leur vie. »

LETTRES COCHINCHINOISES.

Montréal, 19 Nov. 1870.

A MM. les Rédacteurs de L'OPINION PUBLIQUE, Messieurs,

J'ai un cousin qui demeure en Cochinchine depuis quelques années. Il vient de m'écrire. Je vous envoie sa lettre. Si vous la trouvez digne de paraître dans les colonnes de votre journal, vous êtes libre de la faire. En la parcourant, je crois que plus d'un de vos bénévoles lecteurs dira que les Chinois ne sont pas ce qu'un vain peuple pense.

Veillez agréer, Messieurs, mes salutations les plus empressées,
SIMÉON SÉRIEUX.

Fou-chou, Cochinchine, le 11 Octobre 1870.

Mon cher Siméon,

La Cochinchine était, il y a quelques années, une des provinces de la Chine. Elle est aujourd'hui possession Française, grâce à la prouesse de M. Cousin-Montauban qui, pour forcer l'offensive population de ce pays à abdiquer sa nationalité, s'est servi du canon, au lieu du *piébicite*. Ce haut fait d'armes a valu à ce brave général le titre de comte de Palikao, mot Chinois qui signifie *pâle-queue*. Si le comte de Pâle-queue revenait ici aujourd'hui, il se convaincrerait qu'il est bien difficile de dompter un peuple qui aime sa patrie. Et pourquoi les Chinois se feraient-ils *barbares*, c'est-à-dire Européens? . . .

Je sais qu'on leur reproche bien des défauts, bien des travers, mais est-ce à vous à vous ériger en réformateurs. Ici les jeunes filles se rattachent les pieds, chez vous, jeunes et vieilles se grossissent la tête. Ici, quand un mari s'absente, sa femme l'accompagne partout. N'est-ce pas là une bonne habitude, qui peut avoir des avantages mutuels pour les conjoints? Ici quand un chinois monte dans son carrosse, c'est son cocher qui mène le cheval, chez vous c'est le bourgeois qui fait le cocher.

Un Chinois veut-il mettre fin à ses jours? Il s'éventre avec un sabre. Chez vous on se coupe le cou avec un rasoir. Se tuer par en haut ou par en bas, lequel est le mode le plus recommandable. Chez vous, quand on veut fusiller un militaire, on emploie à cet effet plusieurs centaines de soldats, ici un seul soldat et un seul fusil suffisent à cette besogne. Malgré toutes vos améliorations empruntées, vos fusils et vos soldats ne valent donc pas les nôtres.

Il est arrivé quelquefois aux habitants de ce pays, de banir, persécuter, emprisonner, mettre à mort même, des religieux, des prêtres, (des Jésuites surtout) des chrétiens, certes, oui. Cela n'est-il pas arrivé quelquefois aussi dans le pays des rois *fils aînés* de l'Eglise, dans le pays des rois *défenseurs de la foi*, dans celui des rois *très-catholiques*, dans le royaume de Sa Majesté *très-fidèle*, dans les états de Sa Majesté *Apostolique*, ceux de Sa Majesté *Orthodoxe*, l'Empereur de toutes les Russies, Roi de la Pologne, et même dans ces quelques états gouvernés par les *immortels principes* de '89, *liberté, égalité, fraternité*? . . . Assez sur ce chapitre, messieurs les *barbares*.

Mais voici un autre formidable grief contre mes nouveaux compatriotes: les Chinois pratiquent la polygamie! Oui, ils peuvent se donner le luxe de plusieurs femmes: leurs lois et leur religion le leur permettent.

La monogamie est-elle bien observée en France, en Angleterre et dans tous nos prétendus pays civilisés! Les Gabrielle d'Estrées, les Diane de Poitiers, les Louise de la Vallière, les marquises de Montespan, de Pompadour, du Barry, étaient-elles des femmes légitimes des rois *très-chrétiens*? Ne viens-je pas de lire dans un de vos journaux que le ci-devant empereur Napoléon III allait souvent, au grand scandale du vertueux Rochefort, passer des heures entières au château de Madame Howard, comtesse de Beauregard, *ex-bar-maid* dans un estaminet de Londres, ainsi qu'au château de Marguerite de Bellanger, fille d'une blanchisseuse du quartier Latin de Paris? La polygamie chez vous n'est pas très-commode: il vous faut autant de châteaux que de femmes. Nous et nos femmes, nous sommes plus modestes. Une seule maison nous suffit. Ce que je viens de dire des Souverains de France pourrait, je pense, s'appliquer à beaucoup d'autres Potentats, même à des princes, ducs, marquis, comtes, vicomtes, baronets, pairs, lords, militaires, pekings et autres particuliers:

Une autre accusation que les barbares sont fiers de pouvoir nous jeter à la figure; c'est l'infanticide. J'avoue que ce terrible crime n'est que trop fréquent dans cet empire; mais il n'est pas à ma connaissance qu'une chinoise ait jamais brûlé ou tué un enfant, elle-même. Quand elle désire s'en défaire, elle l'abandonne vivant dans la rue, et le plus souvent quelque âme charitable recueille ce pauvre petit innocent et en prend un soin maternel, comme cela se pratique dans vos nombreux asiles des enfants trouvés. L'institution anglaise de *baby-farming* n'a pas encore été introduite parmi nous.

Il y a une foule d'autres usages particuliers aux chinois que vous aimerez peut-être à connaître, mais qu'il serait trop long d'énumérer. Je n'en mentionnerai que quelques-uns. La cuisine chinoise n'est pas parfaite: du riz, du rat, de la souris, du serpent de mer, queue de singe, sauterelles, araignées, crapauds, bosse de chaux à la sauce d'opium, voilà le menu ordinaire. Nous ne mangeons point de grenouilles, ni de cheval, ni de queue de bœuf, ni de la chair de cet animal qui n'a pas coutume de symboliser la propriété et dont l'usage a été prohibé *in æternum* aux enfants d'Israël par le plus sage et le plus vénérable des législateurs des temps anciens. Mais il paraît que les compatriotes de Bismark et de "notre Fritz" sont très-friands du corps de cet animal. J'ai vu ici un bon allemand, ex-soldat d'un régiment de Uhlans, qui m'a assuré qu'il était venu se fixer dans ce pays parce que son paternel Souverain, Guillaume, lui avait appris qu'il pourrait avoir des jambons pour rien dans toute l'étendue du Céleste Empire.

En vertu d'une ordonnance de l'illustre législateur de la Chine, *Cong-fou-cie*—latinisé *Confucius* par un célèbre père Jésuite, qui était domicilié à la Cour Céleste et Impériale de Pékin, au commencement du dix-septième siècle, il est fait défense à tout Chinois de prendre, tuer, débiter, vendre ou manger aucun éléphant n'excédant pas deux cent-soixante-dix ans, sous peine de se faire lancer trois fois en l'air ou ailleurs, au moyen de la trompe du susdit éléphant. Je rapporte la loi textuellement. *Cong-fou-cie* a vécu, dit-on, dix ou douze mille ans avant l'ère chrétienne. Je me propose d'écrire sa vie aussitôt que je pourrai me procurer les données, dates et détails authentiques.

Une chose que j'ai remarquée, c'est que dans cette partie du monde, quand un Souverain s'adresse à un confrère, il l'appelle invariablement, "mon adversaire." En Europe, ces messieurs se traitent de frères. Je parie que l'empereur Napoléon, en

rendant son épée à Guillaume, lui a écrit: "M. mon frère, vaincu par, etc., etc., je vous envoie mon épée," et que le conquérant lui a répondu: "M. mon frère, venez vous-même, en propre personne, me remettre votre épée. Je ne fais qu'imiter les bienveillants procédés de feu M. votre oncle envers feu M. mon père, de sainte mémoire."

Le jeune roi de la Grèce, la patrie de la belle Hélène, cette épouse modèle, s'adressait à son père, le roi du Danemark, dans une lettre de condoléance, comme ceci: "M. mon frère." Cela peut être fraternel, mais cela est ridicule.

Mon cher Siméon, je pourrais faire des volumes à propos des Chinois, mais ne croyez pas que je veuille me constituer leur aveugle ou fanatique apologiste. Non, j'ai voulu prouver simplement que s'ils ont des défauts, des vices, on trouve des défauts, des vices équivalents chez les peuples les plus civilisés.

Je pars pour Pékin, ce soir, monté sur un éléphant blanc qui vient d'entrer dans la deux cent quatre-vingt-dix-neuvième année de son existence. Ces utiles et intelligentes bêtes vivent ordinairement jusqu'à trois cents ans. J'assisterai à l'ouverture de notre *Videqueuellerie*. C'est notre Parlement à nous. Après la séance, je me propose d'avoir une entrevue avec notre Empereur, le fils du Ciel, maître de toute la terre, de toutes les eaux et autres lieux. Je le *dialoguerai*, * suivant l'usage du pays. Je vous écrirai de nouveau dans quelques jours.

Croyez-moi toujours,

Mon cher Siméon,

Votre affectionné cousin,

NAPOLÉON SEDANTON.

* Mon cousin se propose de *dialoguer* l'Empereur de la Chine. C'est l'expression américaine de *interview*: *he interviewed the President*, ou *the President interviewed by him*: d'où l'on voit que les Américains ne font que copier les Chinois.

S. S.

LE CHIEN ET LE BÉLIER.

C'était, une fois, un chien et un béliet. Le chien aimait les moutons; il les aimait tant qu'il les mangeait, et le béliet lui n'avait pas de plus grand plaisir que de jouer avec sa tête et ses cornes dans le dos des gens; n'oubliez pas qu'il avait des cornes. Le propriétaire de ces deux intéressants quadrupèdes, ne voulant pas les détruire, cherchait depuis longtemps le moyen de leur ôter des passions si dangereuses. Un jour, il crut l'avoir trouvé. Il renferma son chien et son béliet ensemble dans un enclos en se faisant le raisonnement suivant: lorsque mes deux animaux se seront battus jusqu'à épuisement, le chien sera guéri de son goût pour le mouton et le béliet de sa manie de *toquer*. Le procédé réussit pour le chien qu'il trouva au bout de quelques heures étendu sur le flanc, les cottes brisées. Mais le béliet enhardi de sa victoire *toqua* plus que jamais; il n'y avait pas moyen d'en venir à bout. Et l'épouse même du propriétaire, sa tendre épouse faillit périr quelques jours après; le béliet l'avait jeté sur des branches de *snellier*. Le malheureux propriétaire fut forcé pour sauver sa famille d'avoir recours à un moyen violent. Il fixa dans un poteau une longue barre de fer qu'il couvrit à l'un des bouts d'un chapeau. Cette fois-ci, se dit-il, la leçon va être bonne pour le guérir. Ce procédé réussit au-delà de ses désirs. Lorsque le béliet aperçut le chapeau en question il s'élança dessus avec fureur; mais il comptait sans la broche, le malheureux! Son maître étant allé au champ, le lendemain, trouva son béliet embroché, depuis la tête jusqu'à la queue.

MORALE: Il y a beaucoup d'hommes qui se tuent comme ce béliet par ce que le succès les rend imprudents. BALSAMO.

On lit dans le *Proys*:

M. C. S. C. . . . maintenant retiré du barreau de Montréal, et dont il fut l'une des gloires, avait parfois une difficulté d'articulation, une sorte de bégaiement qui le forçait de répéter plusieurs fois de suite les mêmes mots.

Un jour qu'il développait avec un rare bonheur une thèse sur les institutions nécessaires au Canada, sa patrie chérie, il arriva que son malencontreux bégaiement le prit au moment où il prononçait ces mots: le pouvoir le plus propre, le . . . plus . . . plus . . . plus . . . pro . . . pro . . . pro . . . le plus pro . . . le plus propre, pre . . . pre . . . pre! parbleu, dit M. Charles Laberge, qui n'est pas bête, c'est clair comme un ruisseau, le pouvoir le plus propre, c'est le pouvoir d'eau.

En regard de l'individu qui répondait à un mendiant qui lui demandait l'aumône: ah mon cher, vous m'avez prévenu, j'allais vous la demander; nous avons un farceur de l'Ohio qui, au moment où la quêteuse qui faisait à l'église une quête spéciale pour les infidèles, s'empare de la bourse déjà pleine, et s'esquive en criant à la congrégation étonnée; merci, frères, merci, je suis le plus grand infidèle de cette partie du pays.

UN "FREE BIBLE READER."

Un jeune homme, enfant de 15 ans, vient de se suicider pour aller voir dans l'autre monde comment sont résolus les problèmes de l'Évangile.

Avant de prendre le poison fatal, il laissa pour son ami un billet ainsi conçu:

"Je ne puis faire autrement. Demandez à Garroway de me pardonner. Je suis son ami, mais il me faut aller voir comment vont les choses là-bas."

George Hary Starr, c'est le nom du malheureux, était très-étudiant; il s'était livré à la lecture de la bible et son esprit était extrêmement préoccupé de la vie future, et il exprimait souvent un très vif désir de connaître par lui-même ce grand problème—ce que devenait l'homme après sa mort. Il en devint si absorbé que sa tête se détacha, et il eut recours au *laudanum* pour faire son expérience personnelle.

L'*International* constate un triste état de choses:

Le paysan est résolu, il est brave; mais il est superstitieux. Il a peur du prussien. Pourquoi? Il n'en sait rien! . . . mais il a peur. . .

Les lettrés du village lui ont dit que les prussiens sont forts comme des démons. . . qu'on ne peut pas les vaincre. . . dominé par son ignorance, il croit, sans arrière-pensée, ce que le rhéteur des chaumières lui a dit.

Its forts à déraciner un arbre, ils ont peur de la peur.

Ils terrasseraient un taureau, ils frémissent en pensant aux uhlands. . . Et plus que jamais, ils craignent et prient!

JULES FAVRE.

Jules Gabriel Claude Favre est le fils d'un marchand de Lyons; il est né, le 31 mars 1809. Il commença à se faire connaître, dès 1830, à cette fameuse bataille des barricades où la jeunesse et le peuple de Paris détrônèrent Charles X. Il était alors étudiant en droit. Reçu avocat, quelque temps après, son éloquence, ses principes libéraux, la hardiesse de son langage et l'énergie de ses convictions lui firent en peu de temps une immense clientèle. Son nom se trouva mêlé aux procès politiques les plus célèbres, aux causes qui eurent le plus de retentissement. La révolution de 1848 le porta à l'assemblée nationale et au poste de secrétaire général du ministère. Le coup d'Etat de 1851 le rendit au Barreau où il continua d'agrandir sa réputation. Il refusa de siéger dans les conseils généraux pour ne pas être forcé de prêter serment d'allégeance à un gouvernement qu'il ne voulut jamais reconnaître.

Lorsque l'empereur modifia la constitution et entra dans la voie des réformes libérales, Jules Favre consentit à siéger au corps Législatif. On sait l'attitude qu'il a toujours tenue à l'égard du gouvernement et les joutes oratoires dans lesquelles son éloquence devint une puissance redoutable. Il est regardé comme un des premiers orateurs de la France.

Il fut un de ceux qui protestèrent le plus vivement contre la guerre. Aussi il fut un des premiers après la triste capitulation de Sedan à demander la déchéance de l'empereur. Il est maintenant ministre des affaires étrangères sous le nouveau gouvernement. On connaît ses brûlantes proclamations au peuple français et ses efforts pour faire triompher la république.

L. O. D.



JULES FAVRE.

BAZAINE DEPUIS SA CAPITULATION.

Un correspondant du Herald écrit :—Je descendis à l'hôtel du Nord, qui est plein d'officiers français faits prisonniers à Metz. C'est une curieuse chose de les voir, dans la salle à manger, assis à une longue table, séparés les uns des autres par des espaces vides. Le propriétaire de l'hôtel, voyant la surprise peinte sur mon visage, me dit :

« Ils ne peuvent s'entendre entre eux, Monsieur. Il y a maintenant dans mon hôtel trois maréchaux de France, plus de 20 généraux et 60 colonels et majors. Plusieurs de ces officiers, déclarant qu'ils ont été victimes d'une trahison, refusent de s'associer aux autres. Par exemple, les amis du maréchal Le Bœuf ne veulent avoir rien de commun avec ceux du maréchal Bazaine, tandis que d'autres ne professent d'attachement que pour le maréchal Canrobert. Ces inimitiés m'ont forcé à donner des appartements séparés à mes pensionnaires, et à les grouper à table suivant leurs préférences. Les trois maréchaux eux-mêmes s'évitent soigneusement les uns les autres. Le maréchal Bazaine prend invariablement ses repas tout seul, pour ne pas avoir à entendre de remarques désagréables... Cet homme à cheveux blancs, continua l'hôte en désignant du coin de l'œil un homme vêtu en civil, est le personnage mystérieux qui a si étrangement mystifié le comte de Bismarck, le prince impérial et le général Bourbaki. Son nom est Renier. Quelques-uns disent que c'est un espion prussien. Il était autrefois employé dans la maison de l'impératrice. Sa situation actuelle est peu enviable, aucun des officiers français ne daignent lui adresser la parole. Mais quant à l'origine de cet homme, quant à sa nationalité, au rôle qu'il joue et au but qu'il poursuit ce sont autant de mystères... »



ARRIVÉE À TOURS DES ZOUAVES PONTIFICAUX.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 24 NOVEMBRE, 1870.

L'ANNEXION.

La résurrection de la question de l'Alabama, coïncidant avec les rumeurs de guerre entre la Russie et l'Angleterre, doit avec raison fixer notre attention. On sait que les Etats-Unis sont étroitement unis à la Russie; il n'y aurait rien d'étonnant qu'ils exigeraient le règlement de la question de l'Alabama par la cession du Canada pendant que leur amie, la Russie, mettrait la main sur la Mer Noire et, peut-être, sur les Indes.

Il est assez curieux de voir comme cette fameuse question a surgi subitement d'une manière violente. Si les Etats-Unis procèdent comme la Russie, et se contentent de dire sans cérémonie: — Nous sommes fatigués de plaider, nous allons prendre le Canada pour nous payer, et tout sera fini, l'Angleterre va se trouver dans une terrible position.

Le général Butler proposait dernièrement de régler cette question de la manière suivante: Le gouvernement des Etats-Unis achèterait toutes les réclamations privées contre l'Angleterre et proposerait ensuite à cette dernière nation de permettre aux provinces anglaises de faire connaître par la votation leur volonté au sujet de l'annexion. Lorsqu'un certain nombre de provinces auraient consenti à entrer dans l'Union, les Etats-Unis donneraient une quittance à l'Angleterre.

Le Journal de Boston rejette le plan de Butler et dit que la question de l'Alabama et celle de l'annexion sont tout à fait distinctes l'une de l'autre; que le gouvernement américain devrait forcer l'Angleterre de payer les treize millions de piastres réclamées par les Etats-Unis et laisser mûrir la question d'annexion.

RUMEURS POLITIQUES.

On dit que Sir Francis Hincks doit se présenter aux prochaines élections dans South Oxford et l'hon. George Brown qui paraît décidé à goûter encore de la vie parlementaire dans South Brant.

On dit que les élections de la Chambre locale dans la province de Québec auront lieu dans le mois de juin prochain. Quelques-uns prétendent que les élections fédérales auront lieu en même temps. C'est guère croyable.

LETTRES PARLEMENTAIRES.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur nos correspondances parlementaires de Québec. Le talent et la réputation politique de celui qui les écrit leur donne beaucoup de valeur.

14 Nov. 1870.

Le temps s'est remis au beau et j'en ai profité pour faire une excursion dans la Basse-Ville, le Quartier Champlain et tout le littoral nord du fleuve au-dessus de Québec jusqu'à une distance de près de neuf milles. Je me suis arrêté aux derniers entrepôts de bois de M.M. C. et J. Sharples, à Bridge Water's Cove. Ceux qui déprécient Québec pour son apathie commerciale devraient, de temps à autre, faire une petite promenade dans ces quartiers; m'est avis qu'ils seraient vite détrompés. L'étroitesse malheureuse des rues de la Basse-Ville exagère, il est vrai, l'activité et l'encombrement des affaires, mais après tout il est impossible de supposer que ce tohu-bohu infernal, auquel "l'indigène" de Québec seul peut échapper sans éclaboussure à sa peau ou à son habit, n'implique pas nécessairement un courant commercial considérable.

Le commerce de Québec diffère beaucoup de celui de Montréal en ce qu'il est moins aventureux, moins américain que l'autre. Les statistiques, du reste, justifient cette assertion, car, proportion gardée du montant collectif des affaires, les syndics officiels et non officiels qui se sont fait "un joli beurre" avec les dépouilles des grands fournisseurs à Montréal auraient desséché avec les victimes de la banqueroute à Québec. Les grands marchands d'ici ont même, le plus souvent, plus souffert des dégâts des braconniers du dehors que des leurs; le tout soit dit sans insulte pour l'adresse des petits et grands maraudeurs du commerce de notre grande sœur cité de la Province.

Le commerce des bois est toujours le principal artère de la vitalité commerciale de Québec. En voyant ces prodigieux entassements échelonnés à perte de vue tout le long des Coves, on se demande instinctivement si cette richesse n'est pas un danger pour l'avenir mercantile de notre pays par l'épuisement trop hâtif de nos belles forêts, et si l'on a osé hasarder cette question au commerçant de bois ou même à l'homme des "chantiers," la réponse est invariablement la même, "oh! que le gouvernement canalise les rivières et construise des chemins de fer, et il y en a là-bas pour tant que le monde sera monde." Naïve réponse qui vaut mieux à elle seule que bien des paragraphes de Discours du Trône! Solides radeaux, dans votre mutisme vous parlez plus éloquemment de la richesse de notre pays que tous nos orateurs réunis; chênes et pins immenses, vos bras gigantesques montrent à tous les passants la puissante vitalité des forêts vos mères. Et dire que nos hommes d'Etat tâtonnent, hésitent et se croisent les bras, sans se douter que ces intarissables sources de richesse ne demandent qu'à être explorées pour produire, et que chaque sillon que vous creusez dans l'intérieur de la solitude des bois est un large ruis-

seau de prospérité que vous faites couler pour le pays! Gouvernements, qui lésinez vos octrois au hardi commerce sous de faux prétextes d'économie, allez donc demander à ces robustes enfants de la forêt ce qu'ils vous rapporteraient pour chaque mille de route que vous leur ouvririez pour venir alimenter vos marchés; ils vous répondront que des millions, des centaines de millions de leurs frères languissent et meurent inutiles là-bas faute de bras pour les transporter; ils vous diraient que pour l'un d'eux qui tombe sous la hache et la scie de l'industriel la valeur de celui qui reste debout se double; ils vous diraient que lorsqu'un grand nombre d'entr'eux seront tombés, le large sillon de la forêt se couvrira d'autres petits sillons sous la charrue du colon; ils vous diraient que les ruisseaux, les rivières, les lacs qu'ils bordent de leurs touffes orgueilleuses roulent silencieux dans leur indolence, que les cataractes rapides se tordent dans leur impatience de fournir leur part au progrès humain, et appellent en mugissant le sifflement du centaure à l'œil de feu qui doit servir de complément à leurs immenses forces de mouvement et d'action en violentant la forêt qui ne demande qu'à produire pour l'humanité, la civilisation.

Décidément je m'aperçois que j'ai fait une digression qui dépasse les limites qui me sont assignées pour mon courrier; je supprimerais ces trois dernières pages si elles ne me ramenaient directement aux discours prononcés sur l'adresse et dont je vous ai promis de vous entretenir.

Mr. Roy, le député de Kamouraska, qui a proposé l'adresse, n'est pas pour les dehors ce qu'on est convenu d'appeler un orateur; il ne cherche pas non plus à poser comme tel; la voix et le geste lui font défaut; mais pour remplacer ces deux qualités, Mr. Roy a révélé une clarté d'idées, une force de raisonnement, avec une diction châtiée et un style poli qui accusent chez lui des études consciencieuses et un esprit d'observation que l'expérience a développés d'une manière frappante.

Mr. Roy nous a dit sur la question de la colonisation des choses que tout le monde pense, il est vrai, mais que si peu de personnes savent bien dire, et que les gouvernements oublient si souvent, que de les bien exprimer est toujours un service signalé rendu au pays.

Il faut espérer que cette session, la dernière pour Québec avant le Recensement, verra notre gouvernement continuer l'œuvre déjà si populaire de la colonisation, le seul espoir de salut qui reste à notre pauvre province. Le Député de Huntingdon secondait l'adresse. Mr. Cantwell, le successeur de Mr. Scriver à la Chambre de Québec, peut être un fort bon garçon et même un homme intelligent; sa figure ne se refuse pas à cette appréciation. Gentilhomme d'apparence et de manières, il plaît à tous ceux qui le rencontrent. Aux allures un peu raides et austères de son prédécesseur, Mr. Cantwell a substitué la tranquille suavité du bon bourgeois. Pas d'affectation chez lui, pas de morgue surtout, mais la satisfaction d'avoir eu raison en se croyant l'expression de l'intelligence bien entendue de son comté.

Certes les députés intelligents de Québec regretteraient l'absence en Chambre de leur ex-collègue, sans l'exquise politesse et la bonne volonté de son successeur. M. Scriver était à notre avis un des rares députés comprenant son rôle et pouvant y faire honneur pour notre Province; nous avons à le regretter, mais il est difficile de pouvoir mieux se consoler qu'en se disant que celui qui le remplace possède au yeux de tous, les qualités qui font aimer et respecter le gentilhomme. Que ceux qui le croient trop exclusivement anglais se détrompent. M. Cantwell est trop canadien de cœur et d'intérêt pour oublier que les races en Canada ne doivent avoir de rivalité que pour le progrès des ressources du pays.

C'est du reste ce que M. Cantwell nous a dit dans les quelques paroles qu'il a ajoutées aux remarques de M. Roy sur le discours du Trône.

Canadien de cœur et d'idées, M. Cantwell voit l'avenir du Bas-Canada dans les efforts que le gouvernement peut réaliser en luttant contre l'esprit d'entreprise du peuple d'Ontario. Nos ressources sont au moins aussi grandes; il ne s'agit que de les mettre à profit, et il est du devoir d'un gouvernement fort comme le nôtre de profiter de sa puissance pour développer toutes les ressources dont notre province peut disposer, sans être trop méticuleux sur les conséquences.

Le Discours du Trône était assez sobre pour ne pas faire compromettre un orateur parlementaire; M. Cantwell ne s'est pas éloigné de la juste limite.

Le Député de St. Jean, chef accepté de l'opposition en l'absence du député de Lotbinière, devait naturellement se charger de représenter la partie la plus mécontente de l'opinion publique (ne pas confondre avec votre journal, pour épargner les personnalités) au sujet du Discours du Trône. A lui revenait de droit la tâche d'aiguillonner le gouvernement, plus pompeux dans son programme qu'effectif dans sa politique sur la colonisation et l'émigration; à lui de faire voir la supériorité de la Province libérale d'Ontario dans la Confédération; à lui de montrer à ceux qui nient l'avenir de l'annexion, que la République voisine nous envahira avant peu, si une politique hardie et large ne retient pas au sol du pays les milliers d'enfants qui le quittent parce qu'ils y meurent de faim; à lui d'interpeller les ministres fédéraux présents à cette ouverture de la dernière session du 1er parlement de notre Législature, pour leur faire dire le mot de la question de l'arbitrage Provincial, cette énigme de notre avenir; et quand je dis le mot de la question, je ne veux pas parler d'explications diplomatiques et pleines d'arrière-pensées de membres du Conseil Privé de la Puissance,

mais la pensée franche, formelle et patriotique de sincères représentants de notre maltraitée Province; à lui, le garde vigilant des intérêts du peuple, incombait ce devoir de réveiller l'apathie gouvernementale et de montrer au pays quels sont ceux qui oublient le peuple et quels sont ceux qui ne perdent jamais de vue ses intérêts. Eh! bien, rien de toutes ces questions brûlantes qui raviveraient notre existence parlementaire et traverseraient le pays dans la phase critique qu'il traverse. Pas même un écho des plaintes des milliers de canadiens-français qui s'étaient fait de lui leur interprète pour demander, l'an dernier, leur rentrée au Canada; pas une suggestion dans le sens d'un système de colonisation efficace, pas un mot sur la question du travail, question qui amène facilement celle des chemins de fer et des entreprises publiques; pas même un mot sur ces pauvres magistrats stipendiés pour lesquels on a déjà fait deux statuts sans faire une seule nomination, tandis que le pays en demande à grands cris de tous côtés.

Jamais plus frappant exemple ne s'est offert de la nécessité d'une opposition quelconque dans un Parlement. Quand on voit celui qui est censé chargé de surveiller la marche et les actes du pouvoir se reléguer dans une abstention aussi complète, on est porté à se demander si le règne des institutions parlementaires n'est pas incompatible avec le tempérament de notre population.

Ce n'est pourtant pas le talent ni la bonne volonté qui manquent au député de St. Jean; seulement il participe malheureusement un peu trop de cette indolence, de cette torpeur, j'allais dire, qui semble avoir atteint toutes les articulations de notre corps social.

L'opposition s'étant rendue, sans les honneurs de la guerre, l'Adresse est votée et une semaine de loisir se pose en perspective devant les plus bouillants des députés, en attendant la quatrième édition du Code Municipal-Marsan et les Bills Privés qui forment la base du programme ministériel de la présente session.

Je profite de ma première minute de congé pour examiner d'un œil jaloux les somptueuses caisses de papeterie que l'austère Bellerose s'est permis de laisser avoir à ses collègues, cette année, et je me demande, en écrivant le dernier mot de mon dix-huitième feuillet, pourquoi tant de papeterie pour des députés qui ne veulent ou qui ne savent pas écrire, et si peu d'encouragement pour une galerie de journalistes qui ne demandent qu'à reproduire des chefs-d'œuvre qui sont toujours à naître.

Voici mon voisin Buies qui m'informe que le Restaurateur de la Chambre, (le plus intelligent des fonctionnaires, après le Président du Comité des contingents) s'est fait expédier par la "Maison Dorée" de Montréal, un superbe pâté aux truffes où les "bonnes dents" du journalisme ont accès. Je file en toute hâte, promettant à notre Vatel-Victor la moitié d'une réclame si son pâté vaut sa réputation.

DENT DE LOUP.

REVUE ÉTRANGÈRE.

La question qui préoccupe tous les esprits en ce moment et jette le monde dans la stupeur, est celle de la guerre qui menace d'éclater d'un moment à l'autre entre la Russie d'un côté, et l'Angleterre, l'Autriche, la Turquie et l'Italie de l'autre. La Prusse et la Russie se donneraient la main dans cette lutte. La Russie, qui se préparait depuis longtemps à la guerre, vient de lancer une note dans laquelle elle avertit sans cérémonie les puissances signataires du traité de 1856, qu'elle ne se considère plus liée par les articles de ce traité qui limitaient son droit de navigation sur la mer noire à un certain nombre de vaisseaux de guerre. Cette note est tombée comme une bombe sur la tête des nations intéressées. Un cri d'indignation s'est élevé de toutes parts pour protester contre une déclaration si audacieuse qui rend la guerre presque inévitable. L'Angleterre, elle-même, malgré son désir de garder la paix, n'a pu s'empêcher de protester contre cet acte arbitraire. Lord Granville a répondu à la dépêche de Gortschakoff par une protestation énergique; la Turquie est prête à se battre; l'Autriche et l'Italie paraissent décidées à suivre l'Angleterre.

LES ANGLAIS OUVRONT LES YEUX; IL EST TEMPS.

Le *Morning Post* dit que la cause de la France est la cause de l'Europe. Tous les Etats neutres sont tenus de l'aider pour obtenir la paix et la laisser intacte, ou l'aider à continuer la guerre, afin d'occuper la Prusse pendant que l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie et la Turquie soumettront la Russie.

La Prusse doit signer une paix facile pour libérer ses forces, ou la France, en les occupant, se montrera une fois de plus le sauveur de l'Europe.

Le *Standard* attaque vivement la Russie et la Prusse qu'il accuse toutes deux de conspirer pour commettre un acte monstrueux de perfidie et de violence.

Il dit qu'un cabinet ne mériterait pas de vivre un instant qui ne donnerait pas une réponse digne à cet insolent défi.

FRANCE.

L'excitation de la guerre s'est concentrée, la semaine dernière, sur les mouvements de l'armée de la Loire, et les victoires du général de Paladines. On sait qu'après avoir battu les Prussiens dans plusieurs batailles, l'armée de la Loire s'est dirigée sur Paris pour secourir la malheureuse capitale avant l'arrivée du prince Frédéric Charles qui s'avancait à grandes journées au secours du duc de Mecklembourg que poursuivait Paladines. Tous les amis de la France ne pouvaient s'expliquer comment ce général ne profitait pas de sa victoire pour détruire les débris de l'armée prussienne avant l'arrivée du prince et voler au secours de Paris. Comment ne pas s'attacher à cette dernière planche de salut pour Paris? On disait samedi, qu'après des engagements glorieux, l'armée de la Loire n'était qu'à quelques lieues de Versailles. D'autres dépêches annonçaient que Trochu avait fait des sorties victorieuses et s'était mis en communication avec Paladines. Ces nouvelles étaient trop bonnes, elles ne pouvaient être vraies.

On parle maintenant d'un désastre de l'armée de la Loire, un autre Sedan, peut-être. Pourquoi pas? Si la chute de Paris est décrétée, cela doit arriver. Une grande bataille a dû avoir lieu dans tous les cas entre Angeville et Etampes.

Une dépêche de Tours, datée du 17, contient les nouvelles suivantes: Le général de Palladines a renouvelé le mouvement stratégique qui lui avait assuré sa dernière victoire, et a remporté une autre victoire plus importante encore.

Tandis qu'il faisait face aux forces prussiennes à Toury, en leur opposant une armée qui n'était pas plus considérable que celle des prussiens, il a tourné son aile droite, disposant au même moment, tout le corps de Chartres le long du chemin conduisant à Etampes en passant par Assonville, et à St.-Hilaire; à Etampes, le corps s'arrêta. Par ce mouvement Palladines se jeta entre le duc de Mecklembourg et Paris, tandis qu'en même temps, il entourait l'armée prussienne de trois côtés.

Pendant qu'il faisait faire à ses troupes ce mouvement stratégique, les prussiens comprenant le danger commencèrent à abandonner Toury.

Au nord, le long du chemin conduisant d'Angeville à Paine, à 12 milles au sud d'Etampes, il y a eu un combat dont l'avantage s'est décidé en faveur des français qui ont fait subir des pertes considérables à l'ennemi.

LE NOUVEAU ROI D'ESPAGNE.

Madrid, 18.—Un comité formé de quinze membres des Cortès constituants, a été nommé pour se rendre à Florence pour présenter au duc d'Aoste la couronne d'Espagne. L'élection de ce candidat a été vue d'un bon œil par les provinces. Aucun désordre n'a suivi son élection; le calme le plus parfait règne à Madrid.

Florence, 18 nov.—Le duc d'Aoste est arrivé hier dans cette ville, il revenait de Naples. Il a été reçu par les acclamations du peuple. Le président du Conseil, le Ministre espagnol en Italie, et plusieurs autres notabilités se présentèrent devant lui pour le féliciter.

ROME.

Le Cardinal Antonelli a adressé une énergique protestation aux puissances contre l'occupation forcée du Quirinal. Il dit que, bien que le Pape fût préparé à toute espèce de spoliations, il ne s'attendait pas que sa propriété personnelle serait confisquée. Le cardinal récapitule les événements qui ont accompagné l'entrée forcée du Quirinal lequel a toujours été considéré comme la propriété privée des Papes et a été entretenu à même ses deniers privés. Le pontife fait des remontrances contre cette spoliation sacrilège qui met le comble à la série effrayante d'outrages dont on a abreuvé le Saint-Siège. Si Victor Emmanuel entre dans Rome, le Pape s'en ira à Malte.

LA MISERE EN PRUSSE.

Voici le triste tableau qu'un correspondant allemand fait de la Prusse victorieuse.

« Je vais vous citer quelques faits qui ne manqueront pas d'ouvrir les yeux à ceux qui ne sont pas Prussiens. Dans la province de Westphalie, 11,817 veuves des hommes de la landwehr tombés sur le champ de bataille, sont adressées, seulement pendant le mois dernier, au gouvernement pour lui demander des secours: le chiffre des enfants de ces veuves s'élève à 28, 723.

Dans les provinces rhénanes, 14,312 veuves avec 29,615 enfants, et dans la province de Hanovre, 9624 veuves avec 26,416 enfants ont également demandé l'aumône. Dans la Prusse orientale, la détresse est indescriptible. Le gouvernement s'est trouvé dans la nécessité d'y nommer des commissaires spéciaux chargés de secourir les malheureux et d'y envoyer des vivres comme sur le théâtre de la guerre. Aussi a-t-on fait acheter en Autriche et en Hongrie beaucoup de bestiaux qui seront dirigés sur la Prusse Orientale.

Dans un rapport adressé au gouvernement par le comité de secours de Berlin, on lit: « Le nombre de ceux qui, pendant ce mois-ci, ont demandé des secours est si grand, qu'avec la meilleure volonté du monde, on ne peut pas même accorder à tous les pétitionnaires la plus petite somme qu'on donne ordinairement à une veuve nécessiteuse! »

Au chiffre des veuves et des orphelins susmentionné, ajoutons encore 80,000 femmes et enfants dont les maris et pères se trouvent encore en campagne, et qui demandent aussi des secours au gouvernement.

Les nouvelles des autres provinces ne sont pas plus favorables. En Poméranie, les contribuables sont hors d'état de payer leurs impôts. Les paysans manquent de bras pour les travaux des champs. Beaucoup de pères de famille ne gagnent plus rien, la plupart des fabriques étant fermées.

Voilà le vrai tableau de la Prusse victorieuse. Il a été défendu aux journaux de parler de la détresse qui règne en Prusse. Aussi saisit-on à Hambourg et à Hanovre beaucoup de feuilles qui en font mention.

On lit dans le *Progrès du Nord* de Lille :

Les prisonniers de Soissons au nombre de 4,000, marchaient sous l'escorte des troupes allemandes depuis plusieurs heures, lorsque arrivés dans le bois Saint-Jean à cinq lieues environ de la ville qu'ils avaient abandonnée le 19, vers trois heures après midi on fit arrêter. Puis tout à coup des feux de peloton et de file partant de la tête, de la queue et des flancs de la colonne vinrent jeter l'épouvante et le désordre dans la masse des malheureux prisonniers.

Quelle était la cause de cette épouvantable boucherie? qui avait pu donner des ordres pour un massacre aussi impitoyable? On n'a pu nous le dire.

Quoi qu'il en soit la fusillade faisait de nombreuses victimes les Prussiens eux-mêmes s'entre tuaient dans l'obscurité et le lendemain quelques paysans attirés par le bruit qu'ils avaient entendu la veille constataient que des monceaux de cadavres couvraient la route qui traverse le bois de St. Jean. Il nous est impossible de dire le nombre des victimes mais il a dû être considérable car les Prussiens tiraient sur des masses profondes où chaque coup devait porter.

Dans cette malheureuse colonne se trouvaient en tête les soldats du 15^e d'infanterie de la garde mobile et à l'arrière garde les 12^e 13^e et 16^e batteries de l'artillerie mobile.

Toute cette foule désarmée se jeta dans les bois où elle fut poursuivie à coup de fusil par les Prussiens de l'escorte: combien s'échappèrent? Combien furent repris? Rien encore de certain à cet égard. Tout ce que nous avons pu apprendre c'est qu'un très petit nombre a reparu jusqu'à présent mais à chaque instant de nouveaux échappés arrivent.

Ceux qui furent assez heureux pour ne pas tomber sous la grêle de balles que leur envoyaient les Prussiens trouvèrent

un asile momentané dans les chaumières après avoir enterré leurs uniformes et reçu en échange quelques lambeaux de vêtements suffisants à peine pour les protéger contre le froid et la pluie. Nous constatons avec bonheur que les bons offices de nos compatriotes leur furent accordés malgré la présence des soldats prussiens.

Opinion de Napoléon 1^{er} sur les capitulations. Son neveu et ses généraux y verront l'appréciation de leur conduite.

« Si un général pouvait jamais capituler en rase campagne, » et se prononça vivement pour la négative.

Il prouva que le système contraire compromettrait à chaque instant le sort d'un Etat en guerre avec son voisin. Les preuves, plus pressantes les unes que les autres, coulaient rapidement dans sa bouche. Il faisait voir que si l'idée de capituler en rase campagne avait pu jamais être admise, on eût, comme pour les places fortes, réglé quand, comment et à quelles conditions il eût été permis à un général de capituler; mais que, si rien de tel ne se trouvait dans les lois de la guerre, ni même dans son histoire chez les anciens comme chez les modernes, c'est qu'UNE CAPITULATION N'A PU ÊTRE SUPPOSÉE, PARCE QU'ON NE SUPPOSE PAS LA HONTE.

« Que doit donc faire, se demandait-il ensuite, un général, quand son armée est dans une position douteuse et même mauvaise? En changer, s'il le peut; s'il ne le peut pas, en appeler à son courage et se battre, et toujours se battre, parce qu'il y a là une chance. Mais il sera battu... Eh bien! tout ne sera pas perdu, il restera l'honneur. C'est saint Louis en Egypte, le roi Jean à Poitiers, François 1^{er} à Pavie. Ils n'ont pas été déshonorés, pour avoir été faits prisonniers sur le champ de bataille. Au contraire, c'est là leur beau côté, parce qu'ils l'ont été la pique dans les reins et l'épée à la gorge, et après avoir fait office de braves soldats. » (*Mémoires du comte Beugnot, tome 1^{er}, page 413, 414. — 1812.*)

UN AVEU.

Dans la brochure qu'il vient de faire publier sous le titre *Campagne de 1870; des causes qui ont amené la capitulation de Sedan*, Napoléon dit que la série de mouvements stratégiques faits pour délivrer Metz, ont été entrepris avec la conviction, de sa part et de celle de McMahon, qu'ils se termineraient par une catastrophe. Cette fatale manœuvre avait été commandée par Palikao et le conseil de la Régence dans un accès de terreur inspirée par la situation de Paris; et Napoléon et McMahon n'eurent pas le courage de désobéir ni le génie nécessaire pour trouver un meilleur plan à exécuter.

Evasion du célèbre Paul de Cassagnac, un des meilleurs écrivains de la France, son premier duelliste et bonapartiste jusqu'à la mort.

Mon pauvre neveu Paul Cassagnac vient d'échapper comme par miracle à une mort certaine. Il était prisonnier de guerre au fond de la Silésie prussienne, à Breslau. Un misérable l'a dénoncé comme poussant à la révolte les prisonniers français en nombre considérable à Breslau. Immédiatement, il a été arrêté, jeté au fond d'une prison militaire, traduit devant un conseil de guerre, et garde au secret pendant vingt jours.

« La Providence a voulu qu'il eût connu à Paris un Allemand avec lequel il a été très lié. Cet Allemand s'est trouvé à Breslau en même temps que lui. Dieu l'a voulu ainsi. Cet Allemand a informé mon frère (M. Granier de Cassagnac, père), du sort qui attendait son fils, et l'a prévenu que peut-être il pourrait le sauver, mais qu'il n'espérait y réussir qu'à force d'argent.

« Paul était enfermé dans une forteresse. Son ami est parvenu à gagner le geôlier et tout le corps de garde. Une voiture était prête. Paul de Cassagnac est sorti le soir, il est monté dans la voiture avec une femme héroïque, l'amie de sa mère, qui avait apporté le prix de sa rançon. La voiture a été conduite par un instituteur allemand, et après un jour et deux nuits de marche forcée, ils sont arrivés à la frontière autrichienne. Deux jours après, ils étaient à Vienne. »

Cette dame a fait 1,800 lieues pour sauver le fils de son amie. On trouve rarement de pareils dévouements.

EXPLICATION DE GAILLARDET SUR LA CHUTE DE NAPOLÉON ET LES DÉSASTRES DE LA FRANCE.

M. Frédéric Gaillardet écrit dans le *Courrier des Etats-Unis* des correspondances magnifiques dans lesquelles il déploie son talent et son patriotisme.

Il disait qu'il fallait attribuer le désastre de Metz à l'orgueil et à l'ambition de Bazaine qui a voulu, peut-être, jouer en France le rôle de Monck en Angleterre, que Bismark l'a perdu en le flattant, en lui faisant entrevoir l'honneur d'une régence après la paix.

Il ajoute qu'il n'est pas étonnant que Napoléon l'ait bien reçu: la honte de Metz faisait presque oublier celle de Sedan.

Dans une autre correspondance il revient sur les causes des malheurs de la France. Voici ce qu'il dit.

« Tout effet a une cause; quelle a été celle des malheurs inouïs de la guerre actuelle, et sur qui la responsabilité de ces malheurs doit-elle peser? Suivant moi, cette responsabilité se divise en deux parts. L'une, la plus lourde, appartient au gouvernement qui vient de tomber par le poids de sa honte; l'autre appartient à la nation même qui n'a guère moins de reproches à se faire que son chef.

« La conscience de Louis-Napoléon a été pervertie par le succès du parjure qui lui a fait violer un serment solennel et renverser un gouvernement qu'il avait juré de respecter.

« Ce succès fatal n'a pu être obtenu par lui qu'à l'aide de gens tarés, comme ceux qui avaient déjà été ses auxiliaires dans les conspirations de Strasbourg et de Boulogne, et qu'il dut tirer des bas fonds de la société pour les mettre à la tête de son nouveau gouvernement. Le premier enseignement donné au monde par ce gouvernement fut donc celui de la trahison récompensée, des appétits repus, de l'immoralité honorée et couronnée. Une dilapidation immense s'organisa forcément autour du nouveau pouvoir, et Napoléon fut incapable d'en arrêter le progrès, parce que les coupables étaient ses anciens complices, et que de sa part, la sévérité eût ressemblé à de l'ingratitude. Que voulait-on qu'il fit, par exemple, contre les spéculations colossales du duc de Morny et

de tant d'autres auxquels il devait sa couronne? J'ai connu des hommes, ses compagnons de Strasbourg et ses complices du 2 décembre, dont il dut dix fois payer les dettes, pour les empêcher d'aller à Clichy ou en cour d'assises. Il était enchaîné à eux par un souvenir qui lui pesait lourdement, mais dont il ne pouvait entièrement se détacher. Obligé de fermer les yeux sur beaucoup de malversations, dont il avait donné le premier exemple, il laissa le budget s'élever à des chiffres jusque-là inconnus, dans la conviction que l'or était le plus puissant levier de ce monde et que rien ne résistait à sa puissance. En effet, presque toutes les notabilités des anciens partis, soulevées par ce levier, se rapprochèrent peu à peu d'un pouvoir heureux qui dispensait la fortune et les honneurs, sinon l'honneur. Cela commença par Billaut, le tribun fougueux de la dynastie d'Orléans, pour finir à Emile Ollivier, le commissaire de la République en 1848. Les conversions que je constate, sans en discuter les motifs, durent convaincre, de plus en plus, l'empereur que le succès faisait tout oublier dans le monde, et que, par conséquent, il était le but suprême de la vie.

Mais il devait être égaré et perdu par sa fortune même. Ayant tout vu lui réussir, même ses fautes, dans la première moitié de son règne, il arriva à ne douter de rien et à se jeter dans des entreprises téméraires, comme celle de l'établissement d'un empire au Mexique au profit d'un prince autrichien. Ses ressources militaires furent gaspillées dans cette aventure, si bien que quand il fut ébloui par l'éclair de Sadowa, il se trouva pris au dépourvu et dut laisser passer la Prusse triomphante, sans pouvoir l'obliger à compter avec lui. Quand il l'essaya plus tard, il n'était plus temps, et il n'eut alors ni le courage d'accepter franchement l'unité de l'Allemagne, pour se faire une alliée de celle dont il avait favorisé l'extension, ni le courage de faire ce qu'il fallait pour l'arrêter, en se rendant un compte exact de sa puissance. Il ne prit que des demi-mesures.

Il démontre ensuite la part de la nation dans ses malheurs. Il dit que la France s'est énervée dans les loisirs de la paix et les jouissances de la prospérité, au lieu de se préparer à la lutte.

Monsieur l'Abbé Souffrant, curé de Monnacour du diocèse de Nantes, avait annoncé d'avance à ses amis les événements de mil huit cent quatorze et quinze. Interrogé par eux en mil huit cent dix-sept sur ce qu'il entrevoyait dans l'avenir il leur répondit et ils écrivirent sous sa dictée:

« Ne vous réjouissez pas trop de la restauration, votre joie ne sera pas de longue durée. La branche aînée des Bourbons laissera encore le sol de la France. Le moment sera proche lorsque l'on fera la guerre aux Algériens.

« Après la restauration un mouvement sera tenté dans la Vendée; mais ce sera peu de chose. L'Usurpateur sera chassé à son tour. Le moment sera proche lorsqu'on voyagera avec la plus grande rapidité des oiseaux.

« La chute de l'Usurpateur sera précédée d'un mouvement en Italie; la République sera proclamée mais elle durera peu. Vous entendrez plusieurs cris. Je sais que vous entendrez « Vive la République » puis « Vive Napoléon » enfin le dernier cri de tout sera, Vive le grand Monarque; que Dieu nous rend.....

« La venue du grand Monarque sera proche lorsque des légitimistes restés vraiment fidèles le nombre sera si petit qu'on les comptera.

« Le sang coulera par torrent dans le Nord et dans le midi; l'Ouest sera épargné à cause de sa foi, mais le sang coulera tellement dans le Nord et dans le Midi que je le vois couler comme la pluie aux jours d'orage et je vois les chevaux ayant du sang jusqu'aux ongles. Paris sera détruit mais si détruit que la charrue y passera. Alors entre les cris *tout est perdu et tout est sauvé* il n'y aura pour ainsi dire presque pas d'intervalle. Dans ces événements les bons n'auront pour ainsi dire rien à faire; car ce seront les républicains qui se dévoreront entre eux. Le grand Monarque fera des choses si étonnantes et si merveilleuses que les incroyables seront forcés d'y reconnaître la main de Dieu. Sous son règne toute justice sera rendue. Si comme Dieu le désire nous entrons dans ses vues et dans celles de l'Eglise nos maux seront allégés. C'est à cause de cela que l'Ouest a trouvé grâce devant le Seigneur, à cause de sa foi.

« Ainsi Dieu se sert du grand Monarque pour détruire toutes les sectes hérétiques de la France et chasser tous les usurpateurs des Gaules. Il établira de concert avec le Pontife Saint la religion dans tout l'univers excepté dans la Palestine, pays des malédictions. Après la crise il y aura un Concile général malgré l'opposition faite par le clergé lui-même.

« Ensuite il n'y aura plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur parce que tous fidèles et les hérétiques dont la masse se convertira entreront dans l'Eglise latine dont le triomphe se perpétuera jusqu'à la destruction de l'Anté-Christ. »

Des soldats prussiens ont fait cadeau à Bismarck d'une plume magnifique, avec laquelle il se propose de signer prochainement la paix avec la France. Cette plume dit-on, est en or et a la forme d'une plume d'oie, et est incrustée d'une foule de brillants.

UN AVOCAT ARTISTE ET UN CLIENT MALHEUREUX.

Un individu accusé de vol demande un avocat pour défendre sa cause. Ce dernier, le jour du procès, se rend avec de gros volumes, et quelques feuilles de papiers au lieu où elle doit se plaider. La couronne fait entendre ses témoins et l'avocat pendant cette enquête, déroule devant lui un grand chiffon de papier et prend des notes sur les témoignages, afin d'avoir plus d'avantage pour les commenter et faire ensuite son plaidoyer. Il paraissait bien convaincu de la justice de sa cause et de l'innocence de l'individu traduit à la barre.

Son voisin, le voyant tellement occupé à écrire, eut la curiosité de jeter un regard sur ses notes ou plutôt sur la magnifique étude au crayon qu'il venait de faire et qu'il représentait... devinez :

Un pavillon, un bateau à vapeur et plus loin un bâtiment allant à pleine voile et tâchant d'atteindre celui qui le précédait. Il poussa la curiosité plus loin encore et voulut savoir ce que signifiait ces notes.

Le pavillon lui répondit l'avocat, c'est celui qui flotte sur les pénitenciers de Kingston; le bateau à vapeur qui se dirige vers ce pavillon, c'est celui qui bientôt transportera mon client au pénitencier, et le bâtiment qui suit contient les amis qui essaient d'atteindre le bateau à vapeur afin de pouvoir sauver le prisonnier du pénitencier.—*Le Journal des Trois-Rivières.*

UN ANGLAIS INTELLIGENT.

Nous sommes heureux de publier des faits qui démontrent qu'il y a parmi les anglais de nobles sympathies pour la France :

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Nous avons déjà plusieurs fois cité des traits de munificence d'un gentilhomme Anglais que nous ne connaissons pas, et qui comble nos blessés de témoignages de sympathie. Voici de cet excellent homme un nouvel acte de libéralité non moins touchant et bien plus original que les autres; nous ne pouvons mieux faire que de traduire la lettre qui l'accompagne, et que voici textuellement :

« Cher Monsieur, — Ayant gagné un chapeau dans un pari contre un Prussien, je ne puis en faire un meilleur usage que de l'envoyer au *Bazar français*. En conséquence, je prends la liberté de vous remettre l'ordre pour vous le faire délivrer.

« Si on mettait l'objet en question en loterie, il pourrait produire beaucoup au-delà de sa valeur intrinsèque, à \$1.00 le billet, ou même à un prix inférieur; et pour donner élan à l'opération, je vous envoie ci-joint \$25.00 pour 25 billets dont je fais cadeau au *Bazar*.

Agréez, etc.

UN ANGLAIS.

M. Lajeunesse, père de Mademoiselle Emma Lajeunesse, vient d'envoyer au grand bazar national de New-York trois cents morceaux de musique.

MALICE D'UN MONTRÉALAIS. — L'autre jour un Montréalais accompagné d'un bon Québecquois, longeait la rue St. Pierre, lorsqu'une voiture lancée à fond de train l'éclaboussa de la plus belle manière en passant.

Notre concitoyen, maculé des pieds à la tête, s'écria indigné :

— Imbécile de John Young, va ! qui cherche depuis dix ans le canal de vingt pieds dans le lac pendant que ce lac est dans la rue St. Pierre.

Le bon Québecquois resta stupéfait. *L'Ordre*.

A PROPOS DU TREMBLEMENT DE TERRE. — Un correspondant du *Lumberman* donne une explication qui mérite d'être reproduite. Il paraît que Dieu tient la boule terrestre dans ses mains et la suspend ainsi dans l'espace. La terre tremble lorsque Dieu fatigué d'une main la prend de l'autre. C'est un peu comme les sauvages qui expliquent les nuages la pluie et le tonnerre en disant que le Grand-Esprit bat du briquet, allume sa pipe. fait de la fumée et crache.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

DEUXIEME PARTIE.

LE PALAIS-ROYAL.

1.—Le jardin.

Parmi la foule insouciant et animée qui encomrait le jardin du Palais Royal, un certain jour de 1785, deux jeunes gens, causant à voix basse, longeant les murs des galeries, paraissant desirer de se tenir à l'écart. Ces deux jeunes gens étaient le marquis d'Herbois et le vicomte de Renneville.

« Sept heures et demie ! dit l'un en interrogeant le cadran de sa montre. Es-tu certain, Henri, de ne pas t'être trompé ?

— J'en réponds, M. Roger m'a donné rendez-vous ici même, le long de la galerie de Valois, à sept heures.

— Comment se fait-il qu'il ne soit pas arrivé ?

— Oh ! il va venir. Attendons encore un peu.

— Il paraissait bien disposé pour nous ?

— Comme de coutume. Son obligeance est toujours la même. C'est le bonheur qui l'a mis sur notre route. Sans lui, ce départ si brusque serait impossible.

— Et il faut partir demain dans la nuit.

— Nous partirons, Charles, si toutefois Blanche et Léonore veulent nous suivre.

— Dussions-nous les enlever de vive force, dit le marquis d'un ton décidé, il faut bien qu'elles partent. Pouvons-nous les laisser exposer au danger qui les menace ? D'ailleurs, vivre ainsi est impossible ! Je ne le pourrais davantage, Henri !

— Tandis que je voyais Roger, tu as pu trouver St. Jean ? demanda le vicomte

— Oui, tout est convenu avec lui. Ce pauvre garçon qui nous est si dévoué, qui adore son maître tout en déplorant sa faiblesse relativement à une résolution à prendre, m'a promis de tenir demain, rue du Grand-Chantier, à une heure du matin, une voiture attelée. C'est George qui nous conduira au premier relais de poste. De cette façon, aucun étranger dont nous ne pourrions être sûrs ne sera dans la confidence.

— Elles auront nos lettres ce soir et ce soir aussi nous aurons les réponses... mais si elles refusaient ?

— J'ai tout prévu. Saint-Jean m'a remis l'empreinte de la serrure de la porte du jardin, j'ai fait faire une clef et...

— Voici M. Roger ! interrompit le vicomte.

II.—Un obligé ami.

Les deux jeunes gens s'arrêtèrent. Un personnage, sortant brusquement par une arcade située à peu de distance, venait d'apparaître dans le jardin.

Ce personnage, qui n'était autre que celui que nous avons vu à Versailles, dinant chez la mère Lefebvre, regarda attentivement de tous côtés, puis apercevant à son tour les deux jeunes gens qui venaient de le reconnaître, il se dirigea vers eux.

« Bonsoir, mon cher Roger ! dit le marquis d'un ton affectueux.

— Votre serviteur, messieurs ! répondit l'employé de M. de Breteuil en s'inclinant. Je suis en retard. Je vous demande humblement pardon. Des affaires impérieuses m'ont retenu pour le service de Monseigneur, plus longtemps que je ne le croyais, mais me voici à votre entière disposition. Que voulez-vous de moi ?

— Vous le savez bien ! dit le marquis en souriant.

— Je vous ai expliqué en deux mots ce que nous vous demandions, ajouta le vicomte.

— Oui, oui, je sais, répondit M. Roger, mais c'est précisément ce que vous désirez, messieurs, qui est difficile à trouver. L'argent est rare, et l'ami qui me met ordinairement à même de vous obliger est absent en ce moment, car pour moi, vous savez que je n'ai aucune fortune. Je sers d'intermédiaire entre vous et mon ami, qui ne veut pas que son nom paraisse dans ces affaires...

— Mon bon Roger, dit le marquis, il s'agit pour nous de la

chose la plus importante. Vous ne nous laisserez pas dans l'embarras pour deux cents misérables louis.

— Hélas ! si je les avais...

— Mais à défaut de l'ami en question, n'en possédez-vous pas quelque autre ?

— J'ai bien quelqu'un qui pourrait...

— Nous sommes sauvés ! s'écria le vicomte.

— Mais, ajouta Roger, ce quelqu'un est un homme d'une avidité effroyable !

— Qu'importent les intérêts ! dit M. D'Herbois. Nous payerons ce qu'on voudra !

— Il ne s'agit pas que des intérêts... C'est le temps abominablement court qui vous sera accordé pour rembourser.

— Combien ? demanda le vicomte.

— Trente jours au plus, avec une délégation donnée d'avance sur vos appointements et une garantie...

— Une garantie ! s'écria le marquis. Laquelle pouvons-nous donner ? nous n'avons plus de propriétés.

— Vous allez vous marier, dit M. Roger. Mmes de Niorres n'ont pas de fortune, il est vrai, mais leur oncle les dotera assurément et vous pourriez engager...

— Ah ! fi ! dit M. de Renneville avec dégoût.

— Ce serait honteux ? ajouta le marquis.

— Honteux, non, fit observé l'employé. Ce n'est pas le mot. car il n'y aurait aucune honte à acquitter cette dette, mais cependant je conçois que la chose vous répugne. Dans ce cas n'en parlons plus. Attendez seulement huit jours ; mon ami reviendra à cette époque et dès lors je pourrai...

— Attendre est impossible ! dit le vicomte. Il nous faut cet argent ce soir.

— Alors, je regrette de ne pouvoir cette fois vous être utile.

— Quoi ? M. Roger, vous nous abandonnez ?

— J'en suis réellement désolé, monsieur le marquis, mais je ne puis faire plus. Je vous dis les conditions qui vous seront imposées. Si elles vous conviennent, vous pouvez avoir ce soir les deux cents louis, si elles ne vous conviennent pas, il faut renoncer à l'affaire.

— Enfin ! quelles sont ces conditions ?

— Vous aurez deux cents louis dans une heure, vous vous engagerez à en rendre trois cents dans trente jours, ou, si vous ne pouvez payer à cette époque, quatre cents le lendemain de votre mariage avec chacune des demoiselles de Niorres.

— Parler de cette union dans un tel acte ! fit le marquis avec indignation.

— Cet acte ne sortira pas des mains du prêteur et vous l'anéantirez après avoir payé ! se hâta de dire M. Roger. D'ailleurs, je serais désolé d'émettre une opinion qui vous fût désagréable, messieurs. C'est mon désir de vous obliger qui m'entraîne...

— Nous en sommes convaincus, mon cher Roger, dit vivement le vicomte.

— Ah ! si vous pouviez attendre quelques jours...

— Malheureusement, nous ne le pouvons pas !

— Quelque dette d'honneur à payer ?

— C'est cela même.

— Alors, je comprends votre impatience. Mais que voulez-vous ! Il faut se résigner. Nous n'obtiendrons rien de mieux que ce que vous proposez. Si nous manquons cela, je ne saurai où donner de la tête. Songez que vos créanciers sont déjà nombreux et...

— C'est pour les sauver ! dit le marquis à voix basse au vicomte.

Puis élevant la voix.

« Faites-nous avoir cet argent ce soir, mon cher Roger, dit-il, nous acceptons les conditions.

— Très-bien ! fit Roger. Je vais préparer le prêteur. Dans dix minutes, si vous le voulez bien, au nombre 10 de la rue de Beaujolais.

— Nous y serons ! répondit le vicomte.

Roger se leva et s'esquiva lestement en se glissant au milieu de la foule des promeneurs qui encombraient le jardin.

« Il faut bien agir ainsi ! dit le marquis demeuré seul avec le vicomte. Sans cet argent, pas de fuite possible, et la mort est suspendue sur leur tête. Ah ! monsieur de Niorres ! Par quelle étrange fatalité faut-il que vous vous obstiniez à nous éloigner de vous et à nous réduire à de telles extrémités !

Après avoir traversé la foule compacte du jardin, M. Roger avait atteint les arcades communiquant avec la rue de Beaujolais.

Un personnage enveloppé dans les larges plis d'un manteau sombre, en dépit de la chaleur de la saison, et un chapeau à larges bords (dit *chapeau à l'indépendant*) enfoncé sur les yeux, se tenait à l'ombre d'un pilier.

Roger en passant près de lui, fit un signe : cet homme le suivit. Tous deux gagnèrent la rue de Beaujolais et, arrivés en face de l'allée étroite servant d'entrée à la maison portant le numéro 10, ils s'engagèrent tous les deux dans cet espace privé de lumière.

« Il me faut deux cents louis, dit Roger à voix basse.

— Pour le vicomte et le marquis ? demanda l'inconnu.

— Oui.

— Ils consentent ?

— Il le faut bien.

Le mystérieux personnage poussa un soupir de satisfaction.

« Les deux cent louis seront sur la petite table, et vingt-cinq autres dans la chambre noire.

Roger murmura un remerciement.

« Je monte et j'attendrai ! reprit l'inconnu.

— Dans un quart d'heure nous frapperons à la porte, répondit Roger. Et ensuite, quels ordres ?

— A minuit comme de coutume, à l'*Enfer* !

L'homme au manteau fit un geste impérieux et, laissant l'employé dans l'allée étroite et sombre, il gravit lestement les marches d'un escalier conduisant aux étages supérieurs.

Roger revint vers la rue. Il demeura quelques instants debout sur le seuil de la porte, puis il se mit à siffler d'une façon bizarrement cadencée.

Un sifflement semblable partit à quelque distance et provenant du côté de la rue Montpensier. Roger quitta le seuil de la maison sur lequel il se tenait et gagna rapidement l'angle formé par la réunion des deux rues.

Un homme vêtu en modeste artisan se dressa devant lui.

« Ah ! c'est toi, Fouquier, dit Roger en reconnaissant malgré son déguisement le cocher du carrosse, l'employé du lieutenant de police. Qu'as-tu à m'apprendre ?

— Gorain et Gervais doivent conduire ce soir M. Fouché, le professeur, chez le teinturier Bernard, répondit l'agent.

— Tu en es sûr ? demanda Roger en tressaillant.

— Parfaitement. J'ai entendu de mon siège toute la conversation. C'est l'avocat Danton qui, ne pouvant aller ce soir chez Bernard, a prié les deux bourgeois d'y mener M. Fouché.

— Sais-tu à quel propos cette demande ?

— Non, mais le professeur à l'air de prendre un intérêt tout particulier à cette affaire de la *jolie mignonne*."

M. Roger parut réfléchir mûrement.

« A quelle heure doivent-ils aller chez Bernard ? demanda-il.

— Je l'ignore, mais ce que je sais, c'est que M. Fouché a donné rendez-vous aux deux bourgeois pour ce soir, huit heures et demie, au Palais-Royal.

— Dans une heure alors... Très-bien ! Sais-tu où sont en ce moment Gorain et Gervais ?

— A deux pas d'ici, au *Café-Mécanique*.

— Il est sept heures trois quarts, murmura Roger en interrogeant sa montre. Un quart-d'heure pour terminer là-haut... puis... Très-bien ! J'ai le temps.

— Avez-vous besoin de moi, ici ? demanda Fouquier.

— Peut-être.

— C'est que j'ai ordre d'être à huit heures et demie dans le voisinage de la rue du Chaume.

— Alors, va à ton poste, mais à minuit à l'*Enfer* !

Fouquier fit un signe affirmatif, tourna sur les talons et se dirigea vivement vers la rue de Valois.

M. Roger demeura un moment à la même place, réfléchissant profondément, puis il revint vers la maison de la rue de Beaujolais.

Comme il en atteignait le seuil, MM. de Renneville et d'Herbois, débouchant par la rue Valois, se dirigèrent vers l'allée au-dessus de laquelle était peint en rouge le numéro indiqué.

« Etes-vous toujours disposés, messieurs ? demanda Roger.

— Toujours ! répondit le marquis.

— Alors, montons au quatrième et nous terminerons séance tenante.

— Mais, cher Roger, dit vivement le vicomte, vous nous aurez rendu un service dont nous vous serons éternellement reconnaissants.

— Trop heureux de vous être bon à quelque chose, messieurs, répondit l'employé de M. de Breteuil. Mais venez vite. Le bonhomme est disposé en ce moment. Je monte devant pour vous montrer le chemin.

Et M. Roger s'engagea dans l'escalier noir qu'avait gravi quelques instants auparavant le personnage au manteau et au chapeau rabattu. Les deux jeunes gens le suivirent.

Arrivés au palier du quatrième étage, tous trois s'arrêtèrent : une petite porte peinte en brun se trouvait en face d'eux.

M. Roger frappa discrètement.

« Entrez ! » dit une voix cassée partie de l'intérieur du logement.

L'employé tourna la clef dans la serrure et la porte s'ouvrit.

III.—Le Café-Mécanique.

Le soir où nous conduisons le lecteur dans les jardins du Palais-Royal, le *Café-Mécanique* regorgeait-il de clients assis en face de ses tables ingénieusement machinées.

Dans un coin, près d'une fenêtre donnant sur la rue Montpensier, MM. Gorain et Gervais étaient installés, dégustant la boisson à la mode. Il y avait longtemps déjà que les deux bons bourgeois occupaient leur place, à l'heure où nous les trouvons causant ensemble ; c'est-à-dire quelques instants après le moment où M. Roger s'entretenait dans l'allée de la maison de la rue de Beaujolais avec le personnage au manteau sombre.

« Croyez-vous que M. Fouché nous trouve au milieu de tout ce monde ? disait M. Gervais avec une certaine inquiétude.

— Certainement, répondit M. Gorain ; je suis très-connu ici ; c'est la troisième fois que j'y viens depuis un mois. D'ailleurs, M. Fouché nous a donné rendez-vous à huit heures et demie, et il est à peine sept heures trois quarts.

— Ce pauvre Bernard, si M. Fouché pouvait quelque chose pour lui ; il a l'air fort intelligent, cet homme-là !

— C'est vrai, compère ; et je serais bien heureux qu'il rendit service au teinturier. Aussi ai-je accepté avec empressement la proposition de conduire M. Fouché chez Bernard. D'ailleurs, il m'était recommandé par M. Danton, mon locataire.

— C'est égal, il se passe de bien singulières choses à Paris, dit M. Gervais en manière de réflexion ; et quand je pense à ce que nous a laissé entendre ce M. Roger que nous avons rencontré à Versailles, les cheveux m'en dressent sur la tête.

— Touchant les empoisonnements de l'hôtel de Niorres ? dit Gorain en baissant la voix.

— Oui... ces deux jeunes gentilshommes...

— Moi je les crois coupables, fit M. Gorain en secouant la tête.

— C'est aussi l'opinion de mon épouse, ajouta Gervais, et celle de dame Louison notre voisine, et de sa nièce Gertrude, et de son cousin Polycarpe devant lesquels je racontais en soupant toute cette horrible histoire.

Mme Gorain les soutenait pourtant, ces deux vauriens-là !

— Pas possible !

— Mais moi je les crois coupables, je le répète ; et mon avis a été partagé par mon beau-frère Alexandre, ses trois fils et ses quatre filles avec leurs maris ; ma maison était pleine ce soir, et chacun m'écoutait bouche bée. Il est vrai que je narre assez bien... Ceux que je plains, par exemple, ce sont les créanciers de ces deux gentilshommes ; ils perdront tout, les malheureux !

— Aussi, ajouta Gervais, ai-je dit à mon épouse de prévenir tous nos amis afin qu'ils fassent attention si parfois ils avaient des créances sur ces deux messieurs.

— Vous avez sagement fait, compère ; mon beau-frère a eu la même idée, et il est allé faire une tournée dès ce soir à cette intention.

— Oh ! oh ! messieurs, vous avez peut-être été un peu vite en besogne ! dit une voix enjouée en se mêlant tout à coup à la conversation.

MM. Gorain et Gervais levèrent brusquement la tête ; un consommateur venait de s'asseoir à leur table.

« M. Roger ! s'écria M. Gorain.

— Lui-même, messieurs, répondit l'employé avec un sourire aimable. Je vous ai aperçus en entrant dans le café et j'ai pris la licence de venir m'installer près de vous...

— Trop honoré... balbutia M. Gervais.

— Vous parliez, il me semble, de l'affaire de MM. de Renneville et d'Herbois, continua M. Roger. J'ai entendu vos dernières paroles, et je comprends que vous avez agi dans la meilleure attention ; mais cela me fait mal de voir toutes les opinions accabler ces deux pauvres jeunes gens que j'aime, au fond, je l'avoue, auxquels j'ai bien souvent rendu service...

Tenez ! cela me bouleverse... Tel que vous me voyez, je suis terrifié en ce moment.

— Pourquoi donc ? demanda curieusement M. Gorain.

(A continuer.)

USINES A METAUX DE LA PUIS-SANCE.

ETABLIE 1828.

CHARLES GARTH ET Cie.,

PLOMBIEERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ, FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC.

Fabricants et Importateurs de

CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIEERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour

Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Rafineries, Phares, etc., etc.

—AUSSI—

On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gase-liers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travaille, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.

Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig.

1-47-zz MONTREAL.

SI VOUS AVEZ LA TOUX, ESSAYEZ

Le Sirop de Gomme de Sapin Rouge de Gray. Le Sirop de Gomme de Sapin Rouge de Gray. Le Sirop de Gomme de Sapin Rouge de Gray. Le Sirop de Gomme de Sapin Rouge de Gray.

Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc. Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc. Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc. Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.

Vingt-cinq centins la bouteille. Vingt-cinq centins la bouteille. Vingt-cinq centins la bouteille.

A vendre chez MM. Devins et Bolton, E. Muir Tate et Coverton, J. Goulden, J. Birks, etc.

Et chez le préparateur HENRY R. GRAY, Pharmacien.

1-47-1 144, Rue St. Laurent.



NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD

Grandement employé dans la

BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE,

Et dans celle de

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA.

1-47-zz

M. A. BELANGER,

ÉBÉNISTE.

VIENT DE TRANSPORTER

son MAGASIN au

No. 276,

RUE NOTRE-DAME.

4me porte de MM. H. et H. MERRILL.

Il vient de recevoir et reçoit constamment un assortiment considérable de Meubles pour Salon, Salle à Dîner et Chambres à Coucher

DE TOUTES FORMES ET DE TOUS PRIX.

Il invite le public à venir visiter son Magasin avant de se pourvoir ailleurs.

1-47-f

L. P. DUFRESNE,

MARCHAND DE

MONTRES EN OR ET EN ARGENT, BIJOUTERIES, ETC., ETC.,

88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL.

Montres et Bijouteries Réparées et Gravées.

1-1-zz

JAMES FYFE,

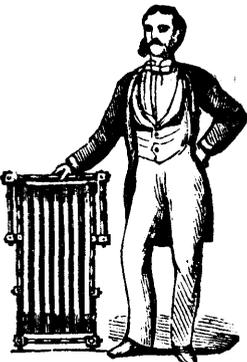
FABRICANT

DE

BALANCES,

A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal, une MEDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et Diplomat, a toujours en main un assortiment complet de BALANCES de toutes espèces.

1-47-z



DÉPOT

de la

CÉLÈBRE CHAISE

HAMAC,

CANAPÉ, PLIANT

et

FAUTEUIL,

combinée

EN UNE SEULE,

Au Bureau du DOMINION DYE WORKS.

301, rue Notre-Dame.

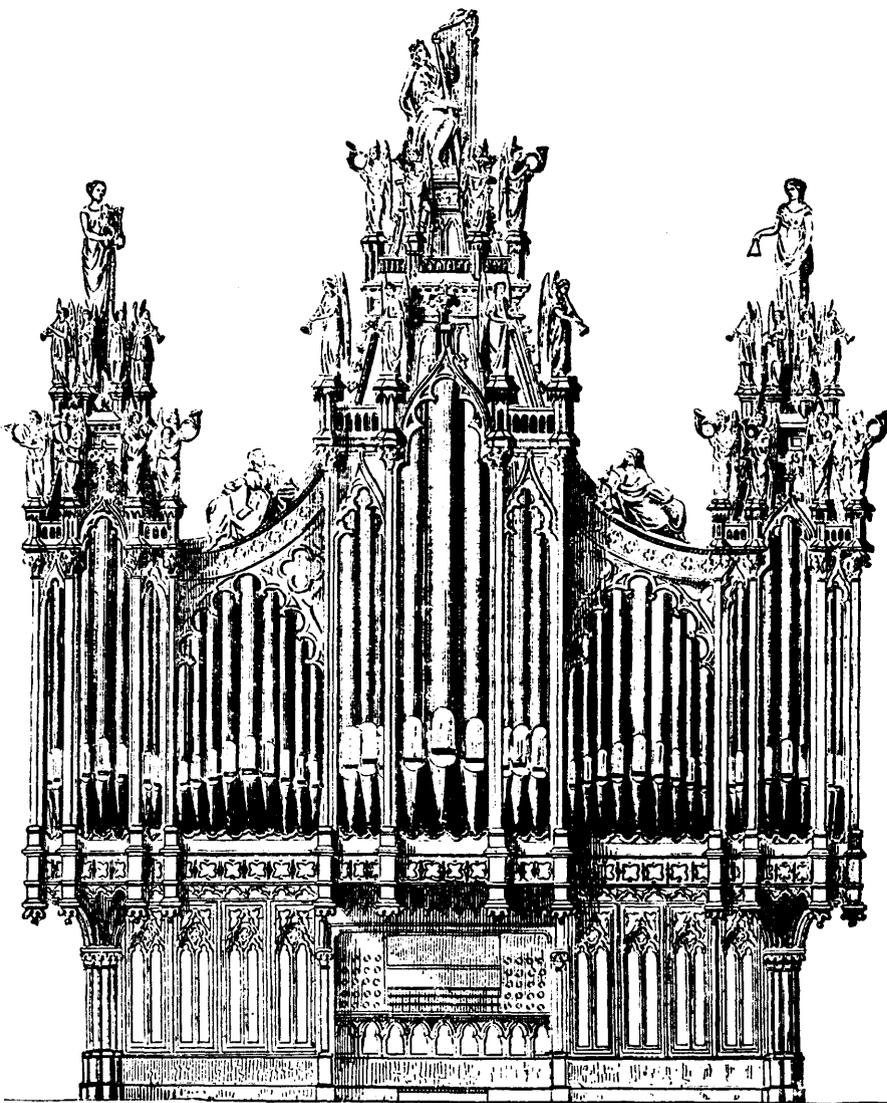
43tf

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, NO. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRS ET TWEEDS

de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

Montréal. 4 mai 1870.

18zz



GRAND ORGUE DANS L'ÉGLISE DES JÉSUITES, CHICAGO. CONSTRUIT PAR J. MITCHELL, MONTREAL.



C. A. RAYMOND.

Employé durant sept ans de la maison Radway & Co., vient de quitter son emploi pour fabriquer à son propre compte des Remèdes encore plus efficaces que ceux qu'il avait l'habitude de vendre. Il a réussi à faire disparaître du Remède primitif cette acreté qui en paralysait les effets et le rendait en même temps difficile à prendre.

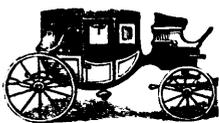
Ceux qui se servent aujourd'hui de son célèbre remède le préfèrent, administré intérieurement ou extérieurement, pour la raison bien simple qu'il agit plus promptement et laisse dans la bouche un goût des plus agréables tout en se vendant à meilleur marché que tout autre remède.

Il compte sur le bienveillant patronage de ceux qui l'ont déjà encouragé et il promet entière satisfaction à ceux qui se serviront de son célèbre Remède.

A vendre à Montréal. Chez DEVINS & BOLTON.

A Québec. Chez M. E. BRUNET, Pharmacien, Rue du Pont, et chez JAMES HOSSACK & CIE., marchands Epiciers, Rue Notre-Dame, Basse ville.

Toute correspondance doit être adressée au Propriétaire, No. 7, Ruelle Berry, Montréal, près la Place Viger. 1-46-tf.



MERVEILLEUX ET PARFAIT. GERVAIS et Cie.

Manufacturiers de voitures de toutes espèces, ont remporté à l'Exposition Provinciale de Québec, tenue à Montréal en 1870, cinq premiers prix pour voitures d'été et d'hiver.

Les soussignés offrent en vente le meilleur assortiment de voitures d'hiver.

Tout ouvrage est garanti et supérieur à tout autre fait en Canada pour sa légèreté et sa dureté.

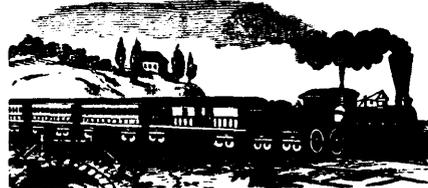
44h No. 810 Rue Craig, Montréal. GÉRAIS & CIE. Dépôt: 68, Rue Bonaventure.

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES. ELECTROTYPISTES. STEREOTYPISTES. GRAVEURS. CHROMO ET PHOTHO-LITHOGRAPHES. PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. MONTREAL.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORÉ DES TRAINS.

POUR L'HIVER DE 1870-71.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST,

Trains de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires. 8.00 A.M. Express de Nuit pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest à. 8.00 A.M. Train d'accommodement pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A.M. Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires. 4.00 P.M. Trains pour Lachine à 7.00 A.M. 9.30 A.M. Midi. 2.00 p. m., et 5.00 p.m. Le train de 2.00 p.m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 6.45 A.M. Express pour Boston via Vermont Central. 9.00 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à. 2.45 P.M. Express pour Island Pond. 2.00 P.M. Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à. 10.10 P.M.

Il y aura des Chars Dortoires à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jedis, à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES.

Directeur-Gérant.

Montréal, 12 Novembre 1870.

1-46-tf.

"LE PAYS"

JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE SE PUBLIE A TROIS ÉDITIONS:

LA PREMIERE

(Quotidienne)

paraît à 5 heures du matin, et la distribution s'en fait immédiatement aux abonnés tant de la campagne que de la ville. L'abonnement est de \$6 par an, payable d'avance.

LA SECONDE

(Quotidienne)

paraît tous les soirs, à 6 heures, et renferme outre les dépêches télégraphiques générales et spéciales, tous les faits divers, informations, etc., qui se sont accomplis, ou qui nous ont été communiqués depuis minuit jusqu'à 6 heures P.M. inclusivement. Cette Edition se vend dans les dépôts et dans les rues, Prix: un centin le numéro

LA TROISIEME

(Hebdomadaire)

paraît tous les jeudis et renferme tout ce qui s'est passé d'intéressant dans les huit jours précédant sa publication. C'est un recueil instructif et amusant qui doit se trouver dans toutes les familles. L'abonnement n'est que de \$: par an.

"LE PAYS"

au dire de tous, et d'après le témoignage unanime de la Presse, est une publication complète qui doit être encouragée et propagée.

Il est donc du devoir des nombreux abonnés et acheteurs de L'OPINION PUBLIQUE de s'abonner au PAYS et conseiller à leurs amis de suivre un aussi bel exemple.

BUREAUX: 230 Rue St. Jacques.

LOUIS PERRAULT & Cie.

Éditeurs-Propriétaires

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE.

363, RUE STE. CATHERINE.

(Près de la rue Amherst.)

Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médicines Patentées, Brayers, Éponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sangsues, Savons de Toilettes, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin.

JAMES GOULDEN.

Montréal, 26 mai 1870. 21zz

GRANDE VENTE

DE

HARDÉS FAITES.

650 PARDESSUS. 400 PEA JACKETS. 1,000 PAIRES PANTALONS. 800 VESTES. 800 CHEMISES CASIMIR. 1,000 PAIRES CALEÇONS. ETC., ETC., ETC.

Aussi une grande variété de Draps de Castor et Pilot, Draps Français et Anglais, Tweed et Casimir. A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.

REGIS DEZIEL. 131, Rue St. Joseph. 40-6m.

DÉFENSE DE PARIS.

MONTREAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS DE L'HIVER.

Afin de se défendre contre les grands froids de l'hiver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux et vos Fournaises chez

GEORGE YON,

FERBLANTIER ET PLOMBIER.

No. 241, — RUE ST. LAURENT, — No. 241.

2me porte de la rue Ste. Catherine.

Vous trouverez aussi à son Magasin un grand assortiment de Tuyaux de Poêles Soudés, Saux à Charbon, Chaudières à cendres et toutes sortes de Ferblanteries pour l'usage de la maison. 43-tf

LE MEILLEUR

ASSORTIMENT DE POÊLES SE TROUVE AU

No. 529 RUE CRAIG.

Entr'autres, "L'ORIENTAL"

qui a fait ses preuves.

Et le "STEWART"

poêle à cuisiner, pour le bois et pour charbon, qui a pris le 1er prix à l'exposition 1870. On trouvera aussi tout ce qu'il faut pour réparer les anciens poêles.

MEILLEUR ET CIE.

526 RUE CRAIG,

MONTREAL.

40-m



DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 14 Novembre, 1870.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE.

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabrications de renom.

TAPIS ET PRELATS DE CHOLX,

De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES,

Teintures pour Salons, Franées en Soie, etc.,

257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

4 mai 1870. 18zz

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal Canada.